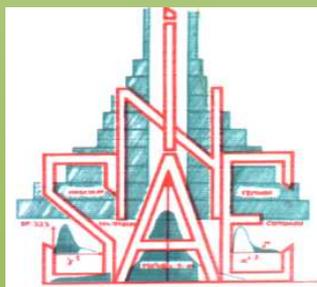




République du Bénin

Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Évaluation des
Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale
(MPDEPP-CAG)

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique
(INSAE)



LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES AU BENIN

Rapport thématique



Juin 2010

République du Bénin

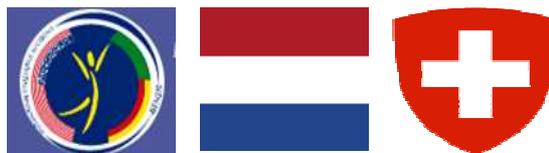
Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Évaluation des
Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale
(MPDEPP-CAG)

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique
(INSAE)



LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES AU BENIN

Rapport thématique



Juin 2010

PREFACE

Le Gouvernement de la République du Bénin soucieux des défis du développement économique et du rôle capital des entreprises dans la création de la richesse, a décidé de connaître et d'apprécier l'importance et la qualité des unités économiques en organisant sur toute l'étendue du territoire national, un Recensement Général des Entreprises. Cette importante opération est la deuxième du genre depuis notre indépendance nationale.

Les principaux objectifs assignés au deuxième Recensement Général des Entreprises sont de plusieurs ordres. Il s'agit essentiellement de connaître:

- l'effectif total des unités économiques qui créent la richesse nationale,
- le nombre d'unités économiques installées sur le territoire national ;
- la répartition spatiale des entreprises ;
- l'appréciation des potentialités de création de richesse des entreprises dans les différentes localités de notre pays ;
- les caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises ;
- l'identification des caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises ;
- le niveau de l'emploi créé par les entreprises au Bénin ;
- l'appréciation du niveau de la production des unités économiques et ;
- la mesure des investissements réalisés par les entreprises.

Le RGE2 vise également à collecter les données de base nécessaires à l'appréciation des conditions d'exercice des entreprises.

L'exécution technique du Recensement Général de la Population et de l'Habitation a été confiée à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), appuyé au plan national par un Comité de Pilotage de 12 membres représentant des départements ministériels, des opérateurs économiques, des Associations d'artisans et partenaires techniques et financiers.

Dans le cadre de l'exploitation des résultats et conformément aux objectifs fixés, l'analyse des données du recensement a ciblé des thèmes précis tels que sont :

- les entreprises agricoles,
- les entreprises industrielles,
- les entreprises de bâtiments et travaux publics,
- les entreprises artisanales,
- les entreprises de transport,
- les entreprises de techniques de l'information et de la communication,
- les réceptifs hôteliers,
- les entreprises de commerce,
- les entreprises de services,
- les entreprises du secteur de la santé et,
- les entreprises du secteur de l'éducation.

Les résultats de ces différentes analyses permettent aujourd'hui de disposer des données assez détaillées sur le secteur des entreprises et sur leurs forces et faiblesses. Ils permettent également de faire l'état des lieux du secteur privé et leurs potentialités pour la création de la richesse en vue de contribuer à la réduction de la pauvreté au Bénin

Avec ces résultats, le Gouvernement dispose désormais d'un précieux instrument de politiques en faveur des opérateurs économiques et pour le développement économique et social de notre pays.

Ces résultats constituent également un instrument à la disposition des différents acteurs des secteurs socio-économiques : Opérateurs économiques ; Organisations Professionnelles ; Associations de développement ; les autorités locales ; les Organismes bilatéraux et multilatéraux de Coopération et d'Assistance qui pourront s'en servir pour éclairer les analyses et leurs décisions.

Tous ces résultats n'ont été possibles que grâce à l'appui technique et financier des Partenaires Techniques et Financiers, notamment le Millennium Challenge Account Bénin (MCA-Bénin), les Pays-Bas et la Coopération Suisse.

C'est pourquoi je voudrais, au nom du Gouvernement béninois et en mon nom personnel, adresser mes sincères remerciements et mes compliments à tous les Représentants et à tous les Responsables de ces diverses institutions.

Mes remerciements vont également :

- aux Autorités politiques et administratives de notre pays pour leur participation active et désintéressé aux travaux de terrain ;
- aux membres du Comité National Pilotage du Recensement pour leur contribution à la recherche de solutions aux nombreux problèmes qui ont jalonné la réalisation de cette opération ;
- à tous les chefs d'entreprises, groupements professionnels et corps de métiers, pour leur adhésion franche et massive à cette importante opération ;
- aux Agents Recenseurs et autres personnels déployés sur le terrain ou dans les bureaux, pour leur contribution décisive à l'exécution de cette opération.

Enfin, je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte ici pour féliciter les cadres de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) qui se sont investis sans réserve pour le succès de ce deuxième Recensement Général des Entreprises.

Le Ministre d'Etat,

AVANT-PROPOS

Le Recensement Général des entreprises est la meilleure source qui permet de disposer de façon exhaustive de données détaillées jusqu'aux plus petites unités administratives sur les caractéristiques générales des entreprises. Il constitue de ce fait un précieux instrument pour l'élaboration des programmes de promotion du secteur productif, tant au niveau national que des collectivités locales à la base.

La dernière opération du genre a été organisée en 1981 et a ciblé essentiellement les centres urbains. Le deuxième Recensement des entreprises était devenu impérieux dès lors que la base des données disponibles sur les entreprises est devenue obsolète.

Quatre grandes phases ont caractérisé cette opération d'une importance capitale pour l'économie béninoise. La première est celle des travaux préparatoires (la conception des documents techniques, la collecte préliminaire, la sensibilisation des acteurs, le recensement pilote et l'enquête post censitaire pilote), la deuxième phase est celle du dénombrement général, la troisième a été consacrée au traitement des données recueillies sur le terrain et la quatrième phase est celle de l'analyse et de la publication des résultats.

Ces différentes phases du recensement se sont déroulées grâce non seulement à la disponibilité des cadres de la Direction des Statistiques et Etudes Economiques et de la Direction du Traitement Informatique et de la Publication mais aussi au dynamisme, à la disponibilité et au sens de responsabilité de tous les cadres et agents de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). Les agents occasionnels recrutés et formés pour la circonstance ont apporté une contribution remarquable à l'exécution du recensement par leur dévouement et leur abnégation auxquels il faut rendre hommage.

Les résultats du recensement sont disponibles et constituent un atout incontournable pour l'actualisation des informations relatives aux entreprises. Avec ces résultats, le Gouvernement dispose désormais d'un précieux instrument pour l'élaboration des politiques en matière de promotion du secteur privé. Cet instrument est également à la disposition du grand public et des différents acteurs de l'activité socio-économique : opérateurs économiques, Organisations non Gouvernementales, Associations de Développement, Organismes bilatéraux et multilatéraux d'assistance et de coopération, qui pourront s'en servir pour éclairer leurs analyses et leurs décisions.

Le recensement a ciblé onze (11) branches d'activités à savoir : Commerce, Agriculture, Réceptifs hôteliers, BTP, Industrie, Santé, Secteur Educatif, Transport, TIC, Artisanat et Autres Services. Dans le secteur industriel, toutes les unités de transformation à caractère industriel ont été recensées.

L'analyse des résultats de cette importante investigation a porté sur douze (12) rapports dont onze (11) thématiques et un rapport de synthèse. A ceci s'ajoute un volume de tableaux portant sur les caractéristiques générales des entreprises béninoises. Le présent tome s'inscrit au nombre des rapports thématiques et porte sur les entreprises industrielles. Il est axé autour de trois aspects : (1) Les caractéristiques générales des entreprises industrielles, (2) les facteurs de production et leurs contraintes puis (3) les caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises industrielles.

Les caractéristiques générales des entreprises agricoles prennent en compte la forme juridique, le mode de tenue de comptabilité, la formalisation de l'activité, l'inscription au

registre de commerce et le capital. Ces éléments sont analysés en vue de dégager une typologie des unités de production industrielles au Bénin.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1.1: Répartition des établissements industriels par département.....	9
Tableau 1.1.2 : Répartition des entreprises industrielles par type d'unité économique.....	10
Tableau 1.1.3 : Répartition des entreprises par type de propriété	10
Aucune entrée de table d'illustration n'a été trouvée.	
Tableau 1.3.1: Répartition des unités suivant leur création et de démarrage de leurs activités	12
Tableau 1.3.2: Répartition des entreprises par âge et branche d'activité.....	13
Tableau 1.3.3: Répartition des unités suivant leur fréquence d'activité	14
Tableau 1.3.4: Fréquence d'activité des entreprises industrielles par branche.....	15
Tableau 1.4.1: Répartition des entreprises industrielles selon leur forme juridique.....	16
Tableau 1.5.1: Répartition des entreprises selon le mode de comptabilité et la formalisation	19
Tableau 2.1.1 : Répartition des chefs d'entreprises selon le sexe et branche d'activité	19
Tableau 2.1.2: Répartition des chefs d'entreprise selon leur nationalité	20
Tableau 2.2.1: Répartition des chefs d'entreprise industrielle selon l'âge du chef.....	20
Tableau 2.3.1 : Niveau d'instruction des chefs et degré d'informalité des établissements.....	21
Tableau 3.1.1: Répartition du nombre d'employés par type et par sexe.....	22
Tableau 3.1.2: Répartition des entreprises selon la nationalité et le nombre d'employés	24
Tableau 3.1.3: Niveau de la masse salariale versée	25
Tableau 3.1.4: Taux de rémunération salariale toute catégorie confondue.....	26
Tableau 3.2.1: Accès au crédit en 2006 et 2007.....	26
Tableau 3.3.1: Répartition du total du capital suivant les différents actionnaires	30
Tableau 4.1.1 : Les types de produits fournis par les établissements industriels.....	31
Tableau 4.2.1: Répartition des entreprises industrielles selon leur exportation.....	32
Tableau 4.2.2: Niveau du chiffre d'affaires par branche des unités tenant de comptabilité	33
Tableau 4.2.3: Répartition des entreprises ne tenant pas de comptabilité selon leurs recettes	34
Tableau 5.2.1: Utilisation des services portuaires par les entreprises industrielles	37
Tableau 1.1.a.1: Répartition des entreprises par type de propriété	II
Tableau 1.2.a.1 : Activités principales des unités économiques industrielles.....	II
Tableau 1.2.a.2 : Répartition des unités par branche et suivant leur fréquence d'activité.....	III
Tableau 1.2.a.3 : Liste des différents produits fournis	III
Tableau 1.3.a.1 : Répartition des établissements selon leur implantation.....	V
Tableau 1.5.a.1: Répartition des entreprises selon le mode de comptabilité.....	VI
Tableau 1.5.a.2: Répartition des entreprises industrielles selon leur formalisation	VI
Tableau 3.1.a.1: Répartition des entreprises selon le type et le nombre d'employés.....	VI
Tableau 3.1.a.2: Répartition des entreprises selon le nombre d'employés par sexe	VI
Tableau 3.2.a.1: Répartition des entreprises selon le montant et le type de crédit obtenu.....	VII
Tableau 3.2.a.2 : Répartition des entreprises selon le type d'institution et les montants.....	VII
Tableau 3.2.a.3 : Difficultés rencontrées dans le développement des activités	VIII
Tableau 3.3.a.1: Répartition des entreprises industrielles selon le capital social.....	VIII
Tableau 4.1.a.1: Exportation d'une partie de la production	IX
Tableau 4.1.a.2: Niveau du chiffre d'affaires moyen (F CFA) des établissements	IX
Tableau 4.1.a.3: Situation des recettes de 2007 des unités ne tenant pas de comptabilité.....	IX
Tableau 5.1.a.1 : Connaissance et sollicitation du CAMEC.....	IX
Tableau 5.1.a.2 : Satisfaction des services du CAMEC et disponibilité à le solliciter.....	IX
Tableau 5.2.a.1: Satisfaction des entreprises ayant utilisé les services portuaires.....	X
Tableau 5.2.a.2: Problèmes rencontrés dans l'utilisation des services portuaires.....	X
Tableau 5.3.a.1: Degré de recours à la justice par les entreprises industrielles	X
Tableau 5.3.a.2: Degré de confiance accordée à la justice.....	XI
Tableau 5.3.a.3: Appréciation faite des impôts	XI
Tableau 5.4.a.1: Mode d'acquisition des parcelles et possession d'un titre foncier	XI
Tableau 5.4.a.2: Sécurisation et garantie que peut permettre le titre foncier.....	XII

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1.1: Evolution des créations des unités industrielles recensées.....	11
Graphique 1.3.1: Répartition des entreprises industrielles selon leur implantation.....	14
Graphique 1.5.1: Répartition des entreprises industrielles selon le capital social	17
Graphique 1.5.2 : Mode de comptabilité des entreprises industrielles.....	18
Graphique 3.1.1: Répartition des entreprises utilisant au moins un salarié par sexe	23
Graphique 3.1.2 : Répartition des entreprises utilisant au moins un salarié par nationalité	24
Graphique 3.2.1: Proportion d'entreprises ayant accès au crédit.....	27
Graphique 3.2.2: Proportion des entreprises ayant obtenu un prêt des institutions	28
Graphique 3.2.3: Difficultés rencontrées dans le développement des activités	29
Graphique 3.3.1: Répartition des entreprises industrielles selon le capital social	30
Graphique 4.2.1: Exportation d'une partie de la production.....	32
Graphique 4.2.2: Niveau du chiffre d'affaires des établissements tenant de comptabilité	33
Graphique 4.2.3: Situation des recettes de 2007 par rapport à celles de 2006.....	35
Graphique 5.1.1: Proportion d'entreprises connaissant et utilisant le CAMEC	36
Graphique 5.1.2: Satisfaction des entreprises industrielles ayant recouru au CAMEC.....	36
Graphique 5.2.1: Satisfaction des entreprises ayant utilisé les services portuaires.....	38
Graphique 5.2.2: Difficultés liées à la non satisfaction des services portuaires	38
Graphique 5.3.1: Recours à la justice par les entreprises industrielles	39
Graphique 5.3.2: Degré de confiance accordée à la justice par les industries	40
Graphique 5.3.3: Appréciation faite par leur chef sur le nombre d'impôts et taxes	41
Graphique 5.4.1: Mode d'acquisition des parcelles d'installation des entreprises	42
Graphique 5.4.2: Possession d'un titre foncier pour les parcelles d'installation	42
Graphique 5.4.3: Sécurisation des parcelles possédant un titre foncier	43
Graphique 5.4.4: Garantie qu'offre aux industries le titre foncier d'une parcelle	44

SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AFACEB	: Association des Femmes d'Affaires et Chefs d'Entreprise du Bénin
C	: Coopératives
CAMeC	: Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation
CCIB	: Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
EI	: Entreprise Individuelle
GIE	: Groupements d'Intérêt Economique
IFU	: Identifiant Fiscal Unique
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MCA	: Millenium Challenge Account
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
PADME:	: Projet d'Appui au Développement des Micro-Entreprises
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIC	: Politique Industrielle Commune
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PMI	: Petites et Moyennes Industries
RGE2	: Recensement Général des Entreprises, 2 ^{ème} édition
SA	: Société Anonyme
SARL	: Société à Responsabilité Limité
SCS	: Sociétés en Commandite Simple
SF	: Sociétés de Fait
SNC	: Société en Nom Collectif
SP	: Sociétés en Participation
TEC	: Tarif Extérieur Commun

Sommaire

LISTE DES TABLEAUX.....	Erreur ! Signet non défini.
LISTE DES GRAPHIQUES	Erreur ! Signet non défini.
SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS.....	Erreur ! Signet non défini.
AVANT-PROPOS	Erreur ! Signet non défini.
NOTE METHODOLOGIQUE SUR LE RGE 2.....	Erreur ! Signet non défini.
RESUME.....	1
INTRODUCTION.....	vi
1. CARACTERISTIQUES DES UNITES ECONOMIQUES.....	9
1.1. Aperçu général	9
1.2. Structure sectorielle.....	11
1.3. La permanence des établissements sur le marché	12
1.4. Le statut juridique des unités économiques	16
1.5. Le degré d’informalité	17
2. CARACTERISTIQUES DES CHEFS D’ENTREPRISES.....	19
2.1. Approche genre et nationalité dans la direction des entreprises	19
2.2. L’âge des entrepreneurs.....	20
2.3.Niveau d’instruction des chefs d’entreprises	21
3. EXPLOITATION.....	21
3.1. Les facteurs de production	21
3.2. Financement des entreprises.....	26
3.3.Capital/investissement.....	29
4. PRODUCTION	31
4.1. Les produits fournis.....	31
4.2. Le chiffre d’affaires.....	31
5. OPINIONS DES CHEFS D’ENTREPRISES	35
5.1. Règlement des conflits	35
5.2. Services portuaires	37
5.3. Systèmes judiciaire et fiscal	39
5.4. Sécurité foncière.....	41
CONCLUSION ET SUGGESTION	45
ANNEXES DES TABLEAUX	I
ANNEXE DU QUESTIONNAIRE ADMINISTRE.....	Erreur ! Signet non défini.
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	Erreur ! Signet non défini.

DEUXIEME RECENSEMENT GENERAL DES ENTREPRISES (REG2) 2008

RAPPORT THEMATIQUE SUR LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

ESSESSINOU Aboudou Raïmi
ZOUNON Mêmounath

RESUME

Le présent rapport a retracé la situation générale des 560 établissements industriels issus de 436 entreprises recensées en 2008. L'analyse des résultats révèle que le département du Littoral rassemble le tiers des établissements industriels, dirigés en majorité par des béninois. Ces établissements sont en grande partie des entreprises individuelles et presque les deux tiers de leurs chefs ont fréquenté au-delà du cycle primaire. Par ailleurs, parmi les établissements industriels, les trois quarts sont de type "établissement unique", huit sur dix sont implantés en milieu urbain et sont pour la plus part sédentaires. L'économie béninoise est caractérisée par un tissu industriel dominé par la branche d'activité Bois et ameublement où le sciage et rabotage de bois reste l'activité principale prédominante pour laquelle les villes sont les milieux de prédilection pour leurs promoteurs.

Les difficultés dans le développement des activités industrielles sont beaucoup plus liées au financement et aux maux (lourdeur et lenteur, les faux frais au niveau du port) qui minent l'administration. Les entreprises industrielles font face à des contraintes internes et externes si bien que très peu d'entre elles exportent une partie de leur production. Ainsi, on enregistre un niveau faible de leurs employés et de leur chiffre d'affaires qui traduit leur performance peu reluisante. A ces difficultés s'ajoute le niveau très élevé des impôts et taxes, pour un grand nombre de chefs d'entreprises, si bien que le tissu industriel béninois est aujourd'hui caractérisé par un poids important de l'informel qui rassemble plus de deux tiers des unités industrielles recensées.

Les entreprises industrielles sollicitent faiblement les services du port, du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC), de la justice. Par ailleurs, très peu d'entre elles détiennent un titre foncier pour leurs parcelles d'implantation qui sont en majorité achetées ou louées.

Mots clés : Entreprises industrielles, unité économique, financement et emploi.

NOTE METHODOLOGIQUE SUR LE RGE 2

La réalisation du recensement Général des Entreprises, 2^{ème} édition (RGE2) a nécessité un budget de un milliard deux cent quarante sept millions quatre cent vingt trois mille cent soixante F CFA (1 247 423 160 F CFA) mobilisé grâce au concours du Programme Millenium Challenge Account (MCA-Bénin) (40,1%), du gouvernement du Bénin (39,8%), de la Coopération des Pays-Bas (10,5%) et de la Coopération Suisse (9,6%).

La collecte des données a eu lieu du 20 octobre au 19 décembre 2008 sur toute l'étendue du territoire national. Elle a été suivie du traitement des données qui a duré huit (08) mois. L'enquête post-censitaire a été effectuée en mai 2009. Les résultats obtenus montrent un niveau de couverture satisfaisant de l'opération estimé, à 91%.

Pour assurer la réussite de l'opération deux étapes ont précédé le dénombrement à savoir: la collecte préliminaire et le recensement pilote. Elles ont permis de tester la démarche méthodologique adoptée.

Le deuxième recensement national des entreprises est une opération de grande envergure qui a ciblé toutes les unités de production ayant un local fixe identifiable sur le terrain. Les opérations ont concerné les unités économiques et non les ménages. C'est dire qu'il ne s'agit pas de s'attendre à avoir par exemple le nombre d'artisans, mais plutôt le nombre d'entreprises artisanales.

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. On y distingue les grandes entreprises, les Petites et Moyennes Entreprises (PME), les Petites et Moyennes Industries (PMI) ainsi que les Micro entreprises du secteur informel.

L'unité statistique recensée est l'établissement. Il se définit comme une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Le recensement a couvert toutes les entreprises exerçant une activité économique sur le territoire national. Cette opération concerne les unités économiques disposant ou non d'une structure de gestion organisée. L'unité enquêtée est essentiellement l'établissement appartenant à toute entreprise du secteur moderne ainsi que les unités économiques sédentaires et semi-sédentaires évoluant dans l'informel. Les unités installées dans les marchés sont également concernées par cette opération.

Les unités artisanales et toutes les entreprises à caractère strictement familial n'ayant pas de numéro INSAE ou l'Identifiant Fiscal Unique (IFU), ne produisant pas de documents comptables selon un plan formel, mais pouvant faire le point hebdomadaire ou mensuel de leurs recettes et de leurs charges et utilisant une main d'œuvre rémunérée ou non sont incluses dans le champ du recensement. Sont exclus du champ du recensement les unités économiques n'ayant pas un local (les unités économiques ambulantes).

Le recensement s'est déroulé sur le plan national et quel que soit le milieu (urbain et rural).

- En milieu urbain, il a été procédé à un balayage systématique de tous les quartiers de ville.
- En milieu rural, seuls les chefs lieux d'arrondissements ont été pris en compte dans le recensement. En effet, dans ce milieu, les entreprises sont surtout concentrées dans les chefs lieux d'arrondissement. Toutefois, les unités économiques d'une certaine importance situées dans les villages et dont les autorités administratives ont signalé la présence ont été recensées.

INTRODUCTION

La spécialisation de certaines entreprises industrielles n'est pas le fruit du hasard mais est plutôt liée aux ressources naturelles (l'eau, le minerai) et à la situation géographique de leur lieu d'implantation. Au cours du temps, les industries béninoises s'étaient développées avec une organisation industrielle plus ou moins intégrée; dans leur environnement immédiat figuraient un très grand nombre de métiers tels que la menuiserie, la mécanique et la maintenance et réparation automobile capable de fabriquer sur place la quasi-totalité des pièces d'équipements industriels, le garage, la blanchisserie, etc.

L'industrie constitue, sans nul doute, un secteur clé pour le développement socio-économique d'un pays. En effet de part son impact sur le processus d'accumulation de richesses dans une nation, elle contribue fortement à la lutte pour la réduction de la pauvreté. Tenant compte de cette réalité, les gouvernements qui se sont succédés à la tête du pays après son indépendance ont mis en œuvre plusieurs approches de développement industriel traduisant les unes comme les autres l'importance accordée à ce secteur. C'est ainsi qu'au cours de la période allant de 1972 à 1988, l'Etat a accordé à ce secteur, considéré comme l'une des grandes priorités nationales, de lourds investissements d'un montant de plus de 150 Milliards de Francs CFA. Dans le même temps, d'importantes ressources ont été allouées pour le renforcement des capacités dans le secteur, notamment à travers un programme ambitieux de valorisation du capital humain.

Mais les résultats obtenus ont montré les limites des différentes politiques et stratégies mises en œuvre. En effet, malgré les efforts accomplis, aujourd'hui cette organisation industrielle qui devrait faire la richesse du Bénin s'est révélée fragilisée ; le secteur de l'industrie est demeuré donc le maillon le plus faible de l'économie nationale avec une contribution au PIB¹ qui varie entre 7 % et 9 % sur la période allant de 2000 à 2008. L'industrie béninoise n'emploie que 10% de la population active

Les activités industrielles se sont retrouvées les premières touchées par les contraintes de la mondialisation; leur modernisation et leur mise en compétitivité ont conduit à la fermeture de certains établissements installés depuis des générations sur le territoire béninois avec simultanément une concentration de leurs activités sur un nombre restreint de sites industriels bien placés.

Les raisons qui expliquent les difficultés rencontrées dans l'industrialisation au Bénin sont nombreuses et varient d'une période à une autre. Il s'agit notamment de :

- l'instabilité politique qui a caractérisé le Bénin de 1960 à 1972 ;
- la mauvaise gestion des nouvelles unités industrielles publiques créées pendant la période 1972 – 1981 de l'époque de l'option socialiste ;
- le peu d'intérêt que le secteur privé devant assurer la relève de l'Etat, au cours de la période d'après 1990, nourrit pour les activités industrielles.

Au niveau national, les ressources sont très peu transformées, les exportations étant constituées essentiellement de produits primaires. Par ailleurs, le tissu industriel est peu diversifié, et on rencontre souvent de nombreuses unités dans les mêmes filières. A ces entreprises, viennent s'ajouter une multitude de micro-entreprises, généralement du secteur informel. Les industries de soutien tels les emballages et le machinisme agricole sont peu développés. Enfin, de nombreuses activités sont absentes du tissu industriel du Bénin, faute entre autres, de marchés nationaux suffisamment larges. Dans un tel contexte, loin d'empêcher les industries de s'adapter et de se moderniser, l'Etat devrait exiger qu'elles

¹ Source: INSAE 2008

«aident à créer autant d'emplois qu'elles en supprimait» [Noel Huret, 2004] et qu'elles aident à créer la richesse.

Il apparaît donc urgent de relever le défi du développement industriel du Bénin par la définition d'une nouvelle politique et des stratégies fondées sur les expériences faites au cours des dernières décennies.

Ainsi, un des aspects les plus originaux et intéressant du rôle de l'Etat consiste à déterminer l'apport du tissu industriel tant au niveau social qu'économique sur la base de statistiques bien fournies sur les entreprises. Pour y parvenir, il est indispensable de réaliser des enquêtes auprès des entreprises industrielles. L'intérêt particulier accordé aux entreprises industrielles, lors du recensement général des entreprises en 2008, trouve bien donc sa justification.

Le présent document est consacré aux principaux résultats obtenus au niveau des entreprises industrielles lors de ce recensement. Il aborde les aspects liés aux caractéristiques générales des entreprises industrielles et celles des chefs d'entreprises, à leur exploitation, production et aux opinions des chefs d'entreprises. L'analyse des résultats a permis de mieux comprendre le fonctionnement du tissu industriel au Bénin et de contribuer à l'éclairage d'une masse critique de décideurs de niveaux moyen et supérieur afin qu'ils soient mieux armés pour concevoir et gérer le développement industriel au Bénin.

1. CARACTERISTIQUES DES UNITES ECONOMIQUES

1.1. Aperçu général

1.1.1 Unités économiques par département : Le département du Littoral rassemble le tiers des établissements industriels

Les données issues du recensement général des entreprises (RGE2) nous révèlent que le Bénin compte 526 établissements industriels, soit 0,36% de toutes les unités recensées en 2008 (145 078). Ces établissements sont issus de 436 entreprises industrielles. La répartition par département a permis de constater que 30% des établissements industriels se retrouvent dans le département du Littoral ; les départements de l'Atlantique, du Zou, du Borgou et des Collines se retrouvent respectivement avec 12,7%, 11,2%, 10,3%, et 8,9% des établissements industriels recensés en 2008. La plus faible proportion se retrouve dans le département de l'Atacora avec 1,1%.

Tableau 1.: Répartition des établissements industriels par département

DEPARTEMENT	Milieu d'implantation		Total	Proportion (%)
	Urbain	Rural		
ALIBORI	19	2	21	4,0
ATACORA	6		6	1,1
ATLANTIQUE	22	45	67	12,7
BORGOU	52	2	54	10,3
COLLINES	37	10	47	8,9
COUFFO	16	16	32	6,1
DONGA	12		12	2,3
LITTORAL	157		157	29,8
MONO	22	9	31	5,9
OUEME	11	13	24	4,6
PLATEAU	13	3	16	3,0
ZOU	43	16	59	11,2
TOTAL	410	116	526	100,0

Source : RGE 2, INSAE 2008

Huit établissements industriels sur dix sont implantés en milieu urbain

Selon le milieu d'implantation, 78% des établissements industriels sont implantés en milieu urbain ; 22% se retrouvent en milieu rural. Mis à part les départements de l'Atlantique, du Couffo de l'Ouémé et du Zou pour lesquels on retrouve quand même un nombre non négligeable d'établissements en milieu rural, les établissements recensés dans les autres départements se trouvent en grande partie en milieu urbain.

Trois quarts des entreprises industrielles sont de type "établissement unique"

En s'intéressant aux établissements industriels, le recensement général des entreprises a révélé que sur les entreprises industrielles recensées, les trois quarts sont de type "unique" c'est-à-dire possèdent un seul établissement. Par ailleurs, 9 établissements sur 100 sont de type principal possédant au moins deux établissements.

Tableau 1 : Répartition des entreprises industrielles par type d'unité économique

Type des unités économiques	Milieu d'implantation		Total	Proportion (%)
	urbain	rural		
établissement unique	297	92	389	74,0
établissement principal	42	5	47	8,9
établissement secondaire	71	19	90	17,1
Total	410	116	526	100,0

Source : RGE 2, INSAE 2008

Selon le milieu d'implantation des différents types d'unité de production, 76% des établissements uniques sont implantés en milieu urbain contre 24% en milieu rural; la plus part (90%) des unités de production de type établissement principal se trouvent en milieu urbain. Quant aux établissements secondaires, les quatre cinquième sont en zone urbaine, contre un cinquième en zone rurale.

...et la quasi-totalité de ces "établissement unique" ne sont pas des filiales d'entreprises étrangères

Les entreprises industrielles au Bénin sont à 98% des entreprises privées contre 1,4% qui sont publiques ; seulement un peu moins d'une entreprise sur 200 est semi-publique au Bénin. Par ailleurs, en ce qui concerne leur relation avec des entreprises étrangères, on observe que 96,8% des entreprises industrielles recensées ne sont filiales d'aucune entreprise étrangère ; par contre une proportion faible (3,2%) le sont. Ces résultats laissent prévoir que peu d'investisseurs étrangers sont actionnaires des entreprises industrielles au Bénin.

Tableau.2 : Répartition des entreprises par type de propriété

Relation extérieure	Type de propriété				Type d'établissement		
	Privé	Semi-public	Public	Total	Etablissement principal	Etablissement unique	Total
Filiale étrangère	14	0	0	14	4	10	14
Non filiale étrangère	414	2	6	422	43	379	422
Total	428	2	6	436	47	389	436

Source : RGE 2, INSAE 2008

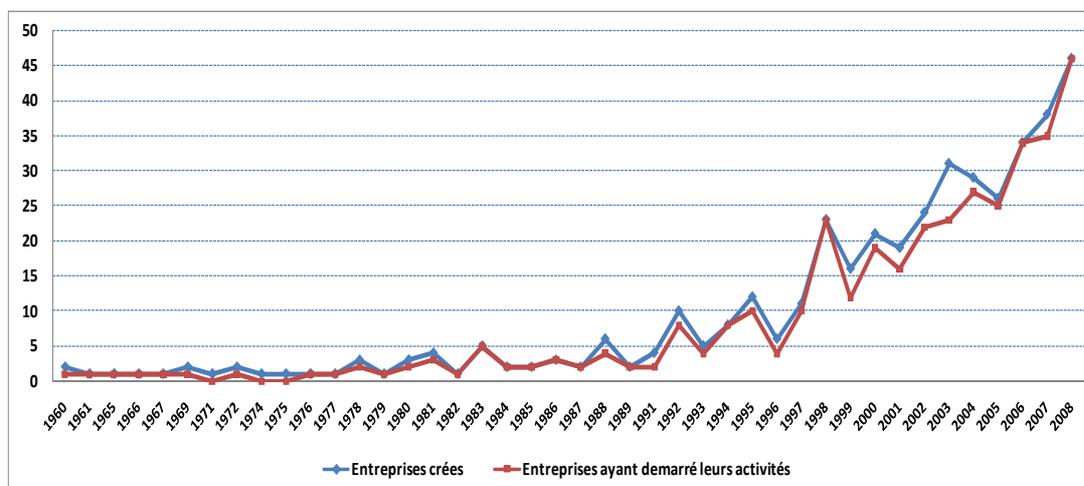
A la lumière des résultats du recensement général des entreprises, la plupart des entreprises industrielles sont des établissements uniques non affiliés étrangères. En effet, les résultats du recensement ont révélé que non seulement 9 entreprises industrielles sur 10 sont des établissements uniques. Parmi elles, 97,4% ne sont affiliés à aucune entreprise étrangère contre une part relativement faible (2,6%) qui est filiale d'entreprise étrangère.

1.1.2 Nouvelle dynamique dans la création d'établissements industriels

L'analyse de la courbe ci-après indique trois grandes phases dans l'évolution de la création des unités recensées. D'abord entre 1960 et 1972, l'économie était caractérisée par une instabilité politique qui ne pouvait pas favoriser l'investissement, si bien qu'on note une faible création d'entreprises industrielles. La période 1972-1989, était marquée par un régime socialiste, avec une mauvaise gestion des entreprises publiques. Peu d'intérêt était accordé au secteur privé ; ce qui n'offrait non plus un cadre propice pour l'investissement dans le secteur industriel. Au début des années 90, avec la libéralisation de l'économie béninoise, de plus en plus, un grand intérêt est accordé au secteur privé, les créations d'entreprises ont donc connu un essor au début des années 90. Sur chacune des périodes ci-dessus citées, on note un léger

retard dans le démarrage des activités des entreprises créées. Ce retard dans le démarrage des activités est devenu de plus en plus important ces dernières années.

Graphique 1.1.1: Evolution des créations des unités industrielles recensées



Source : RGE 2, INSAE 2008

1.2. Structure sectorielle

Un tissu industriel dominé par la branche d'activité Bois et ameublement,

Plus de la moitié des entreprises industrielles recensées (54%) se retrouve dans la branche d'activité de "Bois et ameublement" ; la branche "Produits alimentaires" rassemble 16% des unités économiques. Les entreprises de la branche "Imprimerie" représentent 10% des unités économiques recensées ; alors que les branches d'activités relatives aux fabrications de produits chimiques, et à la production et distribution d'eau et d'électricité ne représentent que 4% et 5% respectivement. Les entreprises fabriquant des produits textiles sont très faiblement représentatives. Par ailleurs, la branche "Egrenage de coton" regroupe 2% des entreprises industrielles au Bénin.

Tableau4: Répartition des entreprises industrielles par branche d'activités selon le milieu d'implantation

Branches d'activité	Milieu d'implantation		Total	Proportion (%)
	Urbain	Rural		
Bois et ameublement	209	74	283	53,8
Eau et Electricité	23	3	26	4,9
Egrenage du coton	8	3	11	2,1
Imprimerie	48	6	54	10,3
Industrie chimique	16	5	21	4,0
Industrie extractive		1	1	0,2
Industrie lourde et ouvrage en métaux	13	9	22	4,2
Industrie alimentaire	73	11	84	16,0
Industrie Textile	4	1	5	1,0
Industrie de fabrication de verre et matériaux pour la construction	4	1	5	1,0
Autres activités industrielles	12	2	14	2,7
Total	410	116	526	100,0

Source : RGE 2, INSAE 2008

... avec comme activité principale prédominante, sciage et rabotage de bois

En termes d'activité principale, la répartition des unités économiques industrielles montre que 32% des entreprises au Bénin sont spécialisées dans le Sciage et rabotage de bois ; 18% sont dans les fabrications d'ouvrages de charpenterie et de menuiserie. Les unités qui sont dans l'imprimerie et celles qui sont dans la Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche représentent respectivement 10% des unités industrielles recensées en 2008.

Les zones urbaines sont de prédilection pour les entreprises industrielles travaillant le bois

Les zones urbaines sont plus adéquates pour une très bonne performance des entreprises. En revanche, l'intensité de l'activité économique en zone urbaine (en l'occurrence, les grandes villes) au Bénin constitue un atout favorable pour le développement et la rentabilité des entreprises de la branche "Bois et ameublement" et celles de la branche relative aux produits alimentaires. Par ailleurs, les entreprises industrielles ont-elle forte propension à s'implanter en zone urbaine afin de garantir leur viabilité. Le recensement général des entreprises a fourni des résultats bien illustratifs. En effet, les résultats du RGE 2 ont révélé que les unités industrielles exerçant dans la branche "Bois et ameublement" sont à près de 75% implantées en milieu urbain. Dans la branche "Produits alimentaires", 9 unités économiques sur 10 exercent leurs activités en zone urbaine. La même tendance est observée quand on s'intéresse aux activités principales des établissements industriels.

1.3. La permanence des établissements sur le marché

Plus de 90% des établissements industriels sont âgés de moins de trente ans

Le souci de connaissance de l'état de vieillesse des entreprises industrielles a été d'une importance capitale lors du recensement général des entreprises. Ainsi, la répartition des établissements industriels recensés selon l'année de création révèle que très peu d'entreprises ont été créées avant les années 80. Ce n'est qu'au cours des années 80 et 90 que la création d'entreprises industrielles a connu un essor important. En effet, 37% des établissements industriels recensés en 2008 ont été créés entre 1980-1999 ; la période 2000-2008 constitue une période de boom où 58% des établissements industriels ont été créés.

Tableau 5: Répartition des unités selon la période de création et de démarrage des activités

Période de Création	Période de démarrage des activités				Total	Proportion (%)
	Avant 1960	1960-1979	1980-1999	2000-2008		
Avant 1960	3	-	-	-	3	0,6
1960-1979	-	21	3	-	24	4,6
1980-1999	-	-	180	12	192	36,5
2000-2008	-	-	-	307	307	58,4
Total	3	21	183	319	526	100,0

Source : RGE 2, INSAE 2008

La plupart d'eux ont démarré leurs activités au moment de leur création

L'analyse des résultats du RGE2 a permis d'observer que selon l'année de démarrage de leurs activités, tous les établissements créés avant 1960 et ceux créés au cours de la période 2000-2008, ont démarré effectivement leurs activités dans la même période. Par contre, parmi les établissements créés au cours des périodes 1960-1979 et 1980-1999, il en existe qui n'ont pas démarré leurs activités au cours de l'année de création; leur proportion s'élève respectivement à 13% et 6%.

Neuf entreprises sur dix recensées sont âgées de moins d'un quart de siècle

De l'examen des résultats issus du recensement général des entreprises, il ressort que les entreprises industrielles sont relativement jeunes. 72% parmi elles ont moins de dix ans d'ancienneté contre 28% qui ont 10 ans et plus. Ainsi parmi ces unités industrielles, un peu moins d'une entreprise sur cinq (38,4%) ont moins de cinq ans d'âge. Une proportion réduite des entreprises industrielles font preuve d'une longue vie : 25 ans et plus (environ 8%) comme nous le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 6: Répartition des entreprises par branche d'activité selon leur âge et

Branches d'activités	Age des entreprises					Total
	0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-24 ans	25 ans et plus	
Bois et ameublement	124	92	31	21	15	283
Eau et Electricité	11	11	2	1	1	26
Egrenage du coton		3	3	1	4	11
Imprimerie	10	24	10	5	5	54
Industrie chimique	4	8	4	1	4	21
Industrie extractive		1				1
Industrie lourde et ouvrage en métaux	10	3	5	3	1	22
Industrie alimentaire	37	23	13	5	6	84
Industrie Textile		2		1	2	5
Industrie de fabrication de verre et matériaux pour la construction		3		1	1	5
Autres activités industrielles	6	5	1		2	14
Effectif Total	202	175	69	39	41	526
Proportion (%)	38,4	33,3	13,1	7,4	7,8	100,0

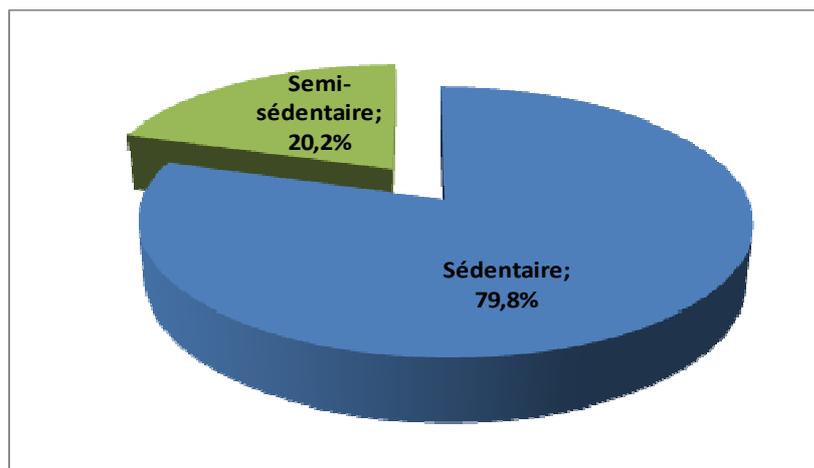
Source : RGE 2, INSAE 2008

La proportion élevée des unités industrielles qui ont moins de cinq ans d'âge est à utiliser avec une petite réserve, car les chefs desdites unités pensent qu'ils sont moins exposés aux taxes fiscales lorsqu'ils déclarent un âge inférieur à 5 ans. Ce qui expliquerait certainement cette forte proportion enregistrée.

De plus, quatre établissements sur cinq sont sédentaires à leur implantation

Un aspect à ne pas perdre de vue dans le cadre de cette analyse est la façon dont les entreprises sont implantées au Bénin. Ainsi, comme l'illustre le graphique ci après, 4 établissements industriels sur 5 sont de type sédentaire et un (1) sur cinq (5) sont de type semi-sédentaire.

Graphique 1. Répartition des entreprises industrielles selon le type d'implantation



Source : RGE 2, INSAE 2008

1.3.1 Fréquence d'exercice d'activités des unités économiques

Les établissements industriels travaillent en moyenne six jours par semaine

La durée hebdomadaire d'activité des entreprises industrielles dépend parfois du type de la branche d'activité. On peut se rendre compte qu'une boulangerie ou pâtisserie fonctionne 7 jours sur 7. Avec le résultat du RGE 2, on s'aperçoit que dans l'exercice de leurs activités, toutes les unités industrielles recensées travaillent au moins 5 jours par semaine. Comme le montrent le tableau ci-après, 73% des unités industrielles recensées fonctionnent 6 jours par semaine ; celles qui exercent leurs activités pendant 5 jours et 7 jours par semaine représentent respectivement 12% et 15%.

Tableau 7: Répartition des unités selon leur fréquence d'activité

Nombre d'heures travaillées par jour	Nombre de jours œuvrés par semaine									Total
	5 jours			6 jours			7 jours			
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Moins de 8h	5	2	7	13	4	17	3	1	4	28
8h-11h	46	7	53	204	68	272	25	3	28	353
12h-15h	2		2	67	21	88	19	3	22	112
16h-19h	2		2	2	1	3	7		7	12
20h-24h	1		1	3	1	4	11	5	16	21
Total	56	9	65	289	95	384	65	12	77	526

Source : RGE 2, INSAE 2008

Par ailleurs, les résultats indiquent que 90% des unités économiques spécialisées dans la branche Bois et ameublement et 80% de celles spécialisées dans l'imprimerie travaillent 6 jours hebdomadairement. Aussi dénombre-t-on que 56% des unités industrielles fabriquant les produits alimentaires travaillent 7 jours sur 7 ; la part de celles qui travaillent 6 jours sur 7 s'élève à 35%.

... et fonctionnent en moyenne 10 heures par jour

Le volume horaire journalier de fonctionnement des entreprises industrielles détermine aussi l'intensité de leurs activités de production. Au nombre des unités industrielles recensées en 2008, une part relativement importante (63%) fonctionne pendant 8 à 11 heures par jour. 21% des unités industrielles au Bénin travaillent quotidiennement pendant 12 à 15 heures. Celles qui fonctionnent respectivement pendant moins de 8 heures et plus de 20 heures par jour représentent respectivement 6% et 8%. Notons par ailleurs, que parmi les entreprises travaillant 6 jours hebdomadairement, 7 sur 10 restent en activité pendant 8 à 11 heures par jour. Cependant, très peu d'entreprises (6 sur 100) travaillent 7 jours sur 7 et plus de 20 heures par jour ; dans ce groupe on peut retrouver les unités de production et distribution d'eau et d'électricité.

Selon la branche d'activité, les résultats du RGE 2 montrent que la plupart des unités industrielles recensées travaillent en moyenne 6 jours sur 7 en dehors de l'industrie textile qui travaille 5 jours sur 7 et l'industrie extractive qui exerce 7 jours sur 7. En prenant en compte, la durée moyenne journalière de travail, on constate que tous les différents types des industries recensés travaillent au moins 8 heures de travail par jour. L'industrie qui travaille le plus, tourne 24/24 h : l'industrie extractive, puis celle de « Eau et Electricité » qui ont une durée moyenne journalière de travail égal à 16 heures de travail.

Tableau 8: Répartition par branche d'activités des entreprises industrielles selon la durée moyenne journalière

Branches d'activités	Fréquence d'activité	
	Durée moyenne journalière de travail (Heures)	Nombre de jour moyen de travail hebdomadaire
Bois et ameublement	10,3	6
Eau et Electricité	16,5	6
Egrenage du coton	8,8	6
Imprimerie	9,5	6
Industrie chimique	9,5	6
Industrie extractive	24,0	7
Industrie lourde et ouvrage en métaux	9,6	6
Industrie alimentaire	10,7	6
Industrie Textile	9,5	5
Industrie de fabrication de verre et matériaux pour la construction	11,0	6
Autres activités industrielles	8,6	6
ENSEMBLE	10,4	6

Source : RGE 2, INSAE 2008

1.4. Statut juridique des unités économiques

Plusieurs formes juridiques ont été identifiées lors du recensement des entreprises de 2008 en fonction de leur raison sociale. Au niveau des entreprises industrielles recensées, les formes juridiques les plus fréquemment rencontrées sont les entreprises individuelles (EI), les Sociétés à Responsabilité Limité (SARL) et les Sociétés Anonymes (SA). On note néanmoins une faible représentativité des Sociétés en Noms Collectifs (SNC) et des Coopératives (C).

Les entreprises industrielles sont en grande partie des entreprises individuelles

L'analyse des résultats du RGE 2 révèle, que quelle que soit la branche d'activité, une très faible proportion des unités industrielles recensées, sont juridiquement constitués en société (17,3%). Il faut aussi noter que les établissements qui opèrent sous la forme associative ou coopérative sont moins présents que les sociétés.

En effet, comme le montrent les résultats présentés dans le tableau ci-après, les entreprises industrielles au Bénin sont à 80% des Entreprises Individuelles (EI), 10 % sont des Sociétés à Responsabilité Limité (SARL) et 6%, des Sociétés Anonymes (SA). Les Coopératives (C) et les Sociétés en Nom Collectifs (SNC) représentent respectivement 2% et 1% des entreprises recensées. Les Sociétés de Fait (SF), les Sociétés en Participation (SP), les Groupements d'Intérêt Economique (GIE) et les Sociétés en Commandite Simple (SCS) sont très rares voire inexistantes.

Tableau 9: Répartition des entreprises industrielles par forme juridique selon leur milieu d'implantation

Formes juridiques	Milieu d'implantation			Proportion (%)
	Urbain	Rural	Total	
Entreprise Individuelle (EI)	263	83	346	79,4
Société à Responsabilité Limité (SARL)	41	4	45	10,3
Société Anonyme (SA)	17	8	25	5,7
Coopérative (C)	7	1	8	1,8
Société en Nom Collectif (SNC)	4		4	0,9
Groupement d'Intérêt Economique (GIE)	1		1	0,2
Société de Fait (SF)	1		1	0,2
Société en Participation (SP)	1		1	0,2
Société en Commandite Simple (SCS)	0	0	0	0,0
Autre	4	1	5	1,1
Total	339	97	436	100,0

Source : RGE 2, INSAE 2008

La grande majorité des unités économiques recensées relève du statut d'entreprise individuelle, au sens d'établissement non constitué en société, pouvant engager des salariés, employés et autres. Toutefois, ce critère d'ordre juridique, faisant ressortir la différence entre le rapport de droit et de fait entre l'entreprise et son propriétaire est trop vague et très restrictif pour définir à lui seul le caractère informel d'un établissement.

1.5. Le degré d'informalité

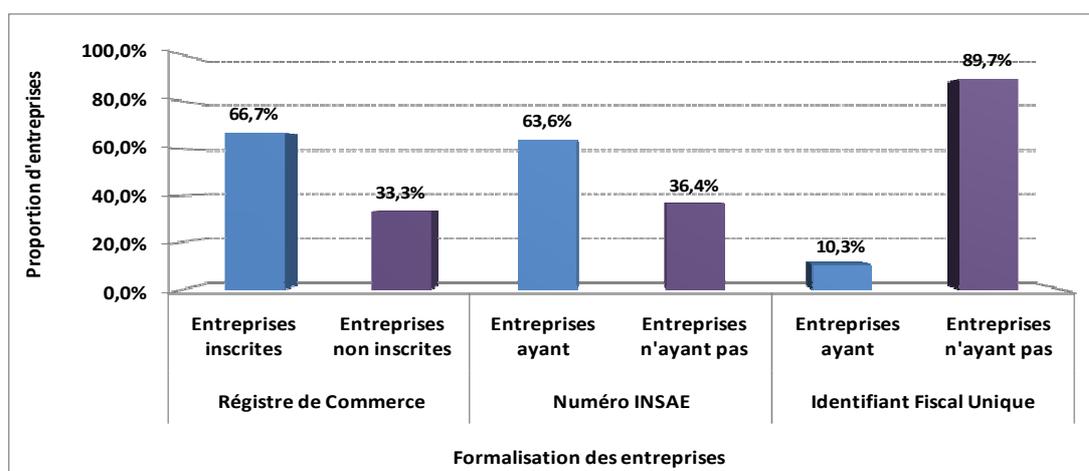
1.5.1 Formalisation des entreprises industrielles

La formalisation des entreprises au Bénin passe par le mode de tenu de comptabilité, la détention d'un registre de commerce et la prise d'un numéro INSAE, substitué par un Identifiant Fiscal Unique (IFU) en 2008. Avec le recensement général des entreprises en 2008, la part de l'informel a pu être appréhendée dans le tissu industriel au Bénin

Plus de trois quarts des unités industrielles sont dans l'informel

Comme l'illustre le graphique ci-contre, un nombre important d'entreprises industrielles mène leurs activités dans l'informel au Bénin. En effet, en considérant le registre de commerce, première condition à satisfaire par les entreprises avant leurs activités, 67% des entreprises industrielles y sont inscrites ; le tiers n'y étant pas inscrites. Quant au numéro INSAE, les résultats obtenus sont identiques. On dénombre 64% des entreprises industrielles qui détiennent un numéro INSAE, contre 36% qui n'en détiennent pas. Par ailleurs, étant donné que la prise l'Identifiant Fiscal Unique n'est entrée en vigueur qu'en 2008, c'est seulement une (1) entreprise industrielle sur dix (10) qui a pris un Identifiant Fiscal Unique jusqu'à la date du recensement.

Graphique 2: Répartition des entreprises industrielles selon le capital social



Source : RGE 2, INSAE 2008

Dans la présente section, les entreprises industrielles sont départagées selon leur degré de formalité. Le degré de formalité des entreprises industrielles est évalué suivant leurs traits caractéristiques internes (la taille et le mode de tenu de comptabilité)² et leur statut juridico-institutionnel (inscription auprès des instances administratives, affiliation au registre de sécurité sociale et statut de l'entreprise autre que celui d'une société de personnes ou de capital)³.

² Carlos Maldonado, PEESI-BEN/87/023, p 24

³ Carlos Maldonado, PEESI-BEN/87/023, p 24

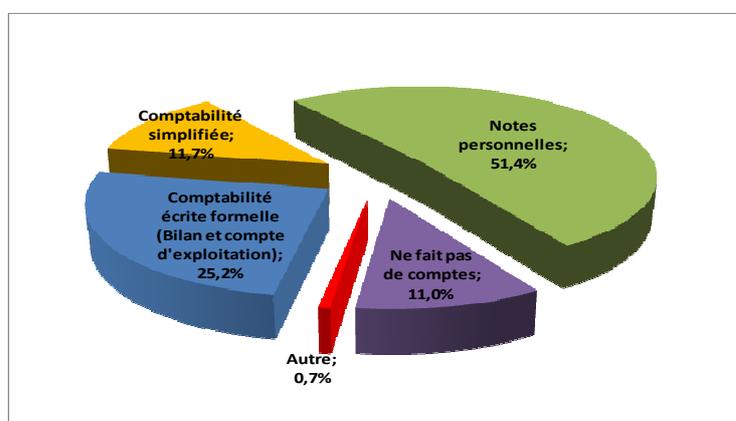
1.5.2 Mode de tenu de comptabilité des entreprises industrielles

La formalisation⁴ des entreprises est surtout vue ici sous l'angle du mode de tenue de comptabilité. En revanche, pour faire face à leur obligation fiscale, les entreprises sont tenues d'élaborer des documents comptables adéquats.

Un quart des entreprises utilisent la comptabilité écrite formelle

Au Bénin, peu d'entreprises industrielles tiennent une comptabilité en bonne et due forme. En effet, d'après les résultats du recensement général des entreprises de 2008, 25% des entreprises industrielles au Bénin utilisent la comptabilité écrite formelle (Bilan et compte d'exploitation) ; 50% ont comme mode de comptabilité, les notes personnelles ; 12% utilisent la comptabilité simplifiée et 11% ne font pas de compte.

Graphique 3 : Mode de comptabilité des entreprises industrielles



Source : RGE 2, INSAE 2008

... Et sont pour la plupart inscrites au registre de commerce ou détiennent un numéro INSAE

Les entreprises industrielles tenant une comptabilité écrite formelle sont en grande partie des entreprises formelles. En effet, les résultats du tableau ci-après indiquent que parmi les entreprises industrielles tenant une comptabilité écrite formelle, 90% sont inscrites au registre de commerce et 84% ont un numéro INSAE. Les entreprises ne tenant pas de compte ou utilisent des notes personnelles sont à 60% inscrites au registre de commerce contre 40% qui ne sont pas inscrites. Aussi, trois quart de celles-ci n'ont-elles pas un numéro INSAE.

⁴ Le niveau de formalisation des petites entreprises a été analysé à partir de trois critères: l'enregistrement statistique, l'existence d'une comptabilité formelle écrite (même sommaire) et la forme juridique.

Tableau 10: Répartition des entreprises selon le mode de comptabilité et la formalisation

Mode de tenu de comptabilité	Registre de commerce			Numéro INSAE			Un IFU		
	NON	OUI	Total	NON	OUI	Total	NON	OUI	Total
Comptabilité écrite formelle	12	98	110	18	92	110	91	19	110
Comptabilité simplifiée	18	33	51	29	22	51	47	4	51
Ne fait pas de comptes	18	30	48	34	14	48	46	2	48
Notes personnelles	95	129	224	167	57	224	219	5	224
Autre	2	1	3	3	0	3	3	0	3
Total	145	291	436	251	185	436	406	30	436

Source : RGE 2, INSAE 2008

2. CARACTERISTIQUES DES CHEFS D'ENTREPRISES

2.1. Approche genre et nationalité dans la direction des entreprises

La plupart des entreprises industrielles sont dirigées par des hommes

Les résultats du recensement révèlent sur les 417 entreprises industrielles dont le sexe du chef est déclaré, 395 ont à leur tête des hommes; soit un pourcentage de 94,7 contre 5,3% pour les entreprises dirigées par des femmes. On note par ailleurs que presque deux tiers (62,8%) des entreprises dirigées par les hommes sont dans la branche Bois et ameublement contre 13,2% et 10,4% qui sont respectivement dans la branche Produit alimentaire et Imprimerie. Quant aux entreprises dirigées par les femmes, la moitié est spécialisée dans la branche Bois et ameublement et le quart est dans la branche Produit alimentaire

Tableau 11 : Répartition des chefs d'entreprises selon le sexe et branche d'activité

Branche d'activité	Sexe du chef d'entreprise		Total
	Féminin	Masculin	
Bois et ameublement	10	248	258
Eau et Electricité	1	3	4
Egrenage du coton		2	2
Imprimerie	1	41	42
industries chimique	2	13	15
Industrie extractive		1	1
Industrie lourde et ouvrage en métaux		20	20
Produits alimentaires	6	52	58
Textile		4	4
Verre et matériaux pour la construction		5	5
Aurtres activités industrielles	2	6	8
Total	22	395	417

Source : RGE 2, INSAE 2008

...Et la quasi-totalité de ces chefs d'entreprises sont des Béninois

La quasi-totalité (95,5%) des chefs d'entreprises industrielles sont des béninois; aucun chef d'entreprise industrielle ressortissant des autres pays de l'UEMOA n'a été recensé. Aussi, faut-il noter une faible représentativité des chefs d'entreprises ressortissants des autres pays hors UEMOA: on dénombre que 0,7% de chefs d'entreprise ressortissants d'Afrique hors UEMOA contre 3,9 % de ressortissants étrangers hors Afrique.

Tableau 12: Répartition des chefs d'entreprise selon leur nationalité

Nationalité du chef de l'entreprise	Nombre d'entreprises	Pourcentage (%)
Bénoïse	416	95,4
Autres pays UEMOA	0	0,0
Autres pays africains (hors UEMOA)	3	0,7
Autres nationalités (hors Afrique)	17	3,9
Total	436	100,0

Source : RGE 2, INSAE 2008

2.2. L'âge des entrepreneurs

Selon les déclarations au recensement, 56% des chefs d'entreprises ont moins de 45 ans

Sur les 397 chefs d'entreprise ayant déclaré leur âge, très peu (5%) sont âgés de moins de 30 ans; par contre 50 % d'entre eux sont âgés de 30 à 44 ans. Il ressort également que 38% des chefs d'entreprises ont entre 45 et 64 ans. Par ailleurs, environ six (6) chefs d'entreprises sur 100 ont plus de 64 ans.

Tableau 12: Répartition des chefs d'entreprise industrielle par groupe d'âge selon le sexe

Age des chefs d'entreprises	Sexe		Total	Proportion (%)
	Féminin	Masculin		
20 - 24 ans	0	4	4	1,0
25 - 29 ans	1	14	15	3,8
30 - 34 ans	2	34	36	9,1
35 - 39 ans	3	88	91	22,9
40 - 44 ans	5	73	78	19,6
45 - 49 ans	4	52	56	14,1
50 - 54 ans	4	36	40	10,1
55 - 59 ans	2	33	35	8,8
60 - 64 ans	0	20	20	5,0
65 ans et plus	1	21	22	5,5
Total	22	375	397	100,0

Source : RGE 2, INSAE 2008

2.3. Niveau d'instruction des chefs d'entreprises

La plupart des établissements dont le chef n'a aucun niveau d'instruction se trouvent dans l'informel

Au niveau du tissu industriel béninois, la plupart des établissements (79,3%) dont le chef n'a aucun niveau d'instruction sont dans l'informel. Parmi les 391 chefs d'établissements qui ont déclaré leur niveau d'instruction, 258 ont fréquenté au-delà du cycle primaire. 25% de ces derniers ont atteint le niveau supérieur dans leurs études. Tandis que les chefs qui ont comme plus grand niveau atteint, le primaire, sont à 89% dans l'informel. Malgré leur niveau d'instruction élevé, 58% des chefs d'entreprises ayant atteint le niveau supérieur exercent leurs activités dans l'informel.

Tableau 14 : Répartition du niveau d'instruction des chefs selon le degré d'informalité des établissements

Niveau d'instruction	Degré d'informalité		
	Formel	Informel	Total
Sans niveau	1,2%	13,9%	11,3%
Primaire	12,3%	25,5%	22,8%
Secondaire1	13,6%	29,0%	25,8%
Secondaire2	22,2%	13,5%	15,3%
Supérieur	50,6%	18,1%	24,8%
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGE 2, INSAE 2008

Par ailleurs, 82 % des chefs d'entreprise ayant atteint les deux niveaux secondaires sont à plus de 70% dans l'informel.

3. EXPLOITATION

3.1. Les facteurs de production

3.1.1 Main d'œuvre : effectif employé et masse salariale

Les créations d'entreprises contribuent favorablement sous deux aspects, aux politiques économiques. Dans un premier temps, au moment de leur mise en place les entreprises contribuent à l'amélioration du bien être social à travers la politique de création d'emplois qui constitue une préoccupation majeure pour les dirigeants. En second lieu, sous l'angle économique, les créations d'entreprises contribuent à l'augmentation des recettes de l'Etat via les obligations fiscales qui leur sont assignées. La présente section aborde d'abord le premier aspect qui concerne le volet emploi, en d'autres termes le personnel employé dans les établissements industriels.

Effectifs et sexe du personnel employé dans les établissements en 2006 et 2007

Au niveau des entreprises industrielles recensées en 2008, l'enregistrement des effectifs de personnel employés a permis de mieux appréhender le type de salariés le plus utilisé.

Les femmes sont très peu employées dans les établissements industriels

A la lumière des résultats du RGE 2, la création d'emploi affiche une performance peu reluisante au niveau des établissements industriels en 2006 et 2007. Un peu plus de 2 établissements sur 5 n'ont employé aucun salarié permanent en 2006, et 2007. Toutefois, le nombre de salariés enregistrés s'élève à 11 876 en 2006 contre 11 808 en 2007. Les établissements emploient les salariés permanents et les occasionnels à hauteur respectivement de 56% et 43% en 2006 contre 58% et 41% en 2007. Les employés aides familiaux sont très peu utilisés. En effet, leur part s'élève à 0,8% en 2006 et 0,9% en 2007.

Tableau 15: Répartition des employés des entreprises industrielles selon le sexe et l'année

Types de salariés	2006			2007		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Salariés permanents	6 039	597	6 636	6 164	647	6 811
Salariés Occasionnels	4 552	589	5 141	4 377	509	4 886
Employés Aides familiaux	93	6	99	101	10	111
Total	10 684	1 192	11 876	10 642	1 166	11 808

Source : RGE 2, INSAE 2008

En analysant les entreprises utilisatrices de salariés occasionnels, on se rend compte que deux tiers des unités industrielles n'ont embauché aucun employé en 2006 et 2007. On obtient également qu'un seul établissement sur 5 a employé des salariés occasionnels d'effectif allant de 2 à 9 en 2006 et 2007. Aussi, seulement 9% des établissements recensés ont-ils employé plus de 10 salariés occasionnels en 2006 et 2007.

En ce qui concerne l'utilisation des salariés aides familiaux, 9 établissements sur 10 n'ont pas fait cas en 2006 et 2007. Par ailleurs, pratiquement aucun établissement n'a employé plus de 9 salariés aides familiaux en 2006 et 2007.

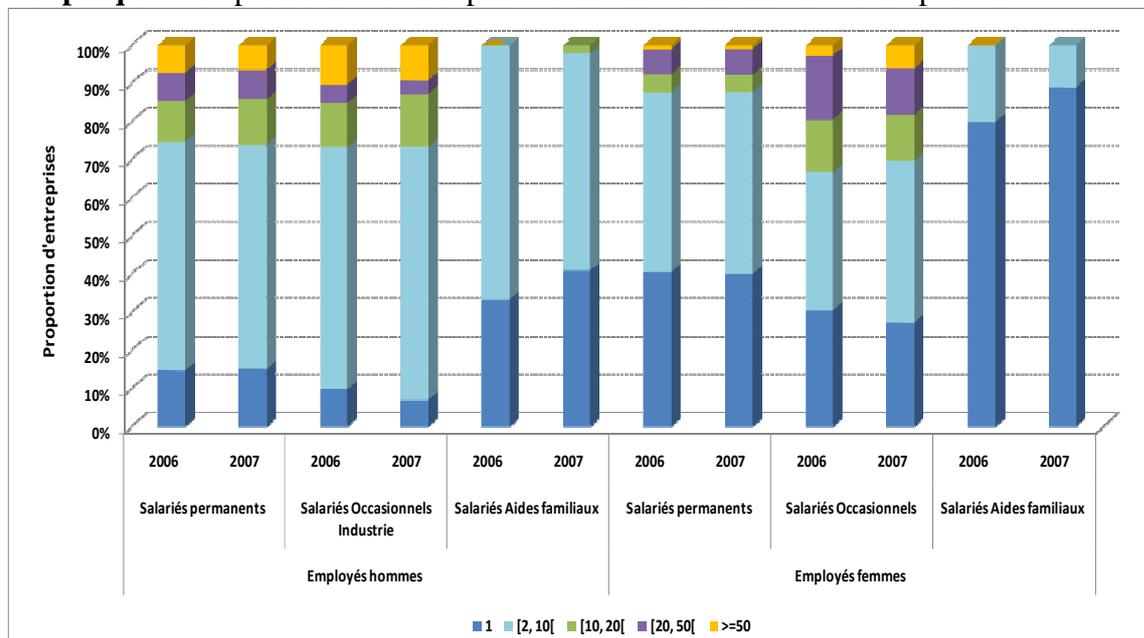
Aussi, très peu d'entreprises emploient-elles plus de 10 salariés permanents de sexe féminin

En ce qui concerne l'emploi des salariés de sexe masculin, 60% des établissements industriels employant plus d'un homme comptait 2 à 9 salariés permanents en leur sein en 2006 et 2007. Ceux qui comptaient au moins 10 salariés, permanents et occasionnels de sexe masculin en 2006 et 2007, représentent le quart des établissements qui employaient plus d'un homme. La quasi-totalité des établissements utilisant des hommes en tant que aides familiaux, n'en utilise qu'au plus 9.

Quant aux salariées de sexe féminin employées dans les établissements industriels, c'est une part relativement faible (12%) des unités industrielles ayant plus d'une femme qui enregistre au moins 10 femmes comme salariées permanentes en 2006 et 2007. En matière d'utilisation

d'employés occasionnels, un établissement sur trois dans lesquels on retrouve plus d'un salarié, enregistre plus de 10 femmes comme occasionnelles en 2006 et 2007. Toutes les entreprises ayant des salariées de sexe féminin comme aides familiales n'en utilisent pas plus de 9 en 2006 et 2007.

Graphique 4: Répartition des entreprises utilisant au moins un salarié par sexe



Source : RGE 2, INSAE 2008

3.1.2 Personnel employé par nationalité dans les établissements en 2006 et 2007

Les employés des établissements sont à dominance des béninois

La répartition des établissements industriels suivant la nationalité des employés utilisés révèle que 42% des établissements industriels n'ont pas utilisé des salariés béninois en 2006 contre 38% en 2007.

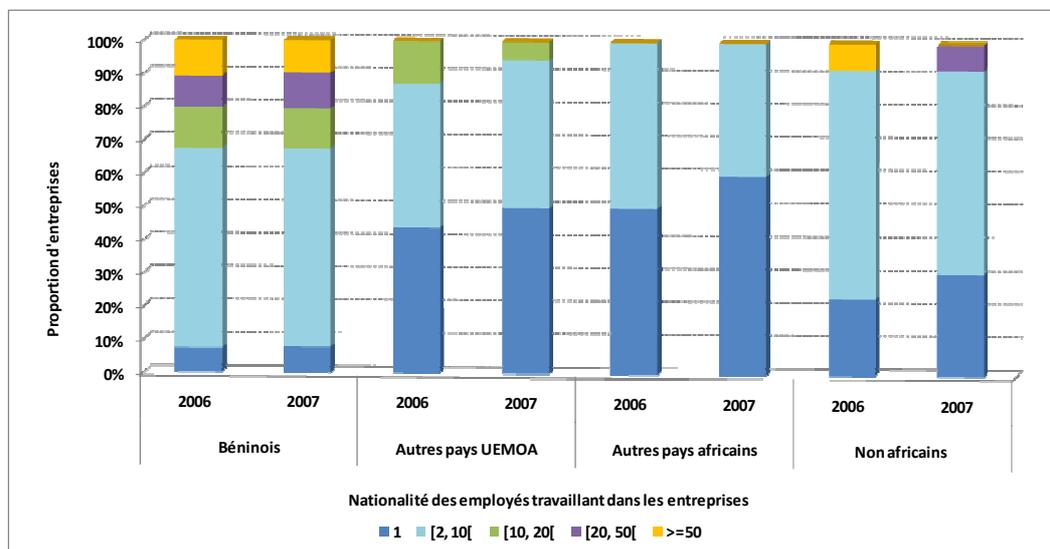
Tableau 16: Répartition des entreprises selon la nationalité et le nombre d'employés

Nationalité		Nombre d'employés						Total
		0	1	[2, 10[[10, 20[[20, 50[>=50	
Béninois	2006	222	22	183	38	28	33	526
	2007	200	25	195	39	35	32	526
Autres pays UEMOA	2006	510	7	7	2	0	0	526
	2007	508	9	8	1	0	0	526
Autres pays africains	2006	522	2	2	0	0	0	526
	2007	521	3	2	0	0	0	526
Non africains	2006	513	3	9	0	0	1	526
	2007	513	4	8	0	1	0	526

Source : RGE 2, INSAE 2008

Par ailleurs, comme l'illustre le graphique ci-après, on observe que parmi les établissements ayant employé plus d'un salarié béninois en 2006 et en 2007, 60% en ont employé de 2 jusqu'à 9, contre 32% qui en ont au moins 10.

Graphique 5 : Répartition des entreprises utilisant au moins un salarié par nationalité



Source : RGE 2, INSAE 2008

3.1.3 Masse salariale versées par les entreprises

La rémunération salariale est l'une des obligations qui lie l'employeur à son employé dans toute entreprise. Le niveau de la masse salariale versée par une entreprise est fonction du nombre et de la catégorie d'employés travaillant dans l'entreprise. Au recensement général

des entreprises, 247 entreprises industrielles ont déclaré le niveau de leur masse salariale pour l'année 2006, contre 250 pour l'année 2007.

Masse salariale beaucoup plus versée aux employés permanents

A la lumière des résultats du RGE 2, selon les déclarations des chefs d'établissements au recensement, la masse salariale versée au total s'élève à 7,4 milliards FCFA pour 4 168 employés en 2006 contre 7,6 milliards en 2007 pour 5 568 employés. On retrouve une tendance similaire pour les masses salariales distribuées en 2007. La masse salariale versée aux employés permanents s'élève à 6,6 milliards en 2006 pour 6 249 employés et 7,0 milliards en 2007 pour 3 984 employés. Quant aux salariés occasionnels, la masse salariale qui leur a été versée est relativement faible vu que non seulement le nombre d'employés est faible par rapport aux salariés permanents mais aussi que ces employés occasionnels sont recrutés pour des tâches ponctuelles ne couvrant pas toute l'année.

Tableau 17: Répartition de la de la masse salariale versée selon l'année

Types de salariés	2006*		2007*	
	Masse salariale moyenne (FCFA)	Effectif employé	Masse salariale moyenne (FCFA)	Effectif employé
Permanents	6 592 281 080	6 249	6 962 995 656	3 984
Occasionnels	186 823 088	1 084	199 863 826	1 635
Ensemble	6 779 104 168	4 168	7 162 859 482	5 568

Source : RGE 2, INSAE 2008

*la somme permanents et occasionnels ne donne pas ensemble car seules les unités ayant répondu à chaque question sont sélectionnées

3.1.4 Prix du facteur travail

Coût de la main-d'œuvre relativement faible dans l'industrie

En 2006 dans les entreprises industrielles au Bénin, la masse salariale moyenne par entreprise est de 31,4 millions de FCFA et de 44,9 millions de FCFA en 2007 pour les salariés permanents. Elle n'a pas varié pour les salariés occasionnels. Globalement, elle a connu une baisse entre 2006 et 2007 (49,4 millions F CFA contre 45, millions F CFA). Par ailleurs, le taux horaire par employé est non seulement faible pour l'ensemble mais a connu aussi une baisse entre 2006 et 2007. Il est de 604 FCFA/heure en 2006 contre 482 FCFA/heure en 2007. En revanche, ce taux a connu une augmentation entre 2006 et 2007 pour les salariés permanents.

Tableau 17: Répartition du taux horaire toute catégorie confondue selon l'année

	Salariés permanents		Ensemble	
	2006	2007	2006	2007
Masse salariale moyenne par entreprise (Millions FCFA)	31,4	44,9	49,4	45,2
Taux horaire par employé (FCFA/heure)	579,5	832,8	604,3	481,7

Source : RGE 2, INSAE 2008

3.2. Financement des entreprises

L'accès au financement constitue un point clé dans la vie des entreprises. Mais dans la plupart des cas, l'incertitude du marché conditionne la facilité d'obtention de financement pour un grand nombre d'entreprises.

3.2.1 Facilités de financement obtenues par les entreprises en 2006 et 2007

Non seulement très peu d'entreprises industrielles ont accès au crédit

Le recensement général des entreprises, a dénombré une faible proportion des entreprises industrielles ayant accès au crédit au Bénin. En effet, 10,6% des entreprises industrielles ont obtenu une facilité de financement entre 2006 et 2007 contre 89,4% pour celles qui n'ont pas accès au crédit sur la même période. Par ailleurs, on se rend compte que près de 80% des entreprises ayant obtenu un crédit se trouvent en milieu urbain. Cette faible performance d'accès au crédit peut être expliquée par plusieurs raisons qui dépendent en partie des entreprises elles-mêmes et des contraintes du marché de crédit au Bénin.

Tableau 18 Répartition des entreprises ayant accès ou non au crédit en 2006 et 2007 selon le milieu d'implantation et l'année.

Facilités de financement	Milieu d'implantation			Proportion(%)
	Urbain	Rural	Total	
Entreprises ayant obtenu un crédit	36	10	46	10,6
Entreprises n'ayant pas obtenu un crédit	303	87	390	89,4
Total	339	97	436	100,0

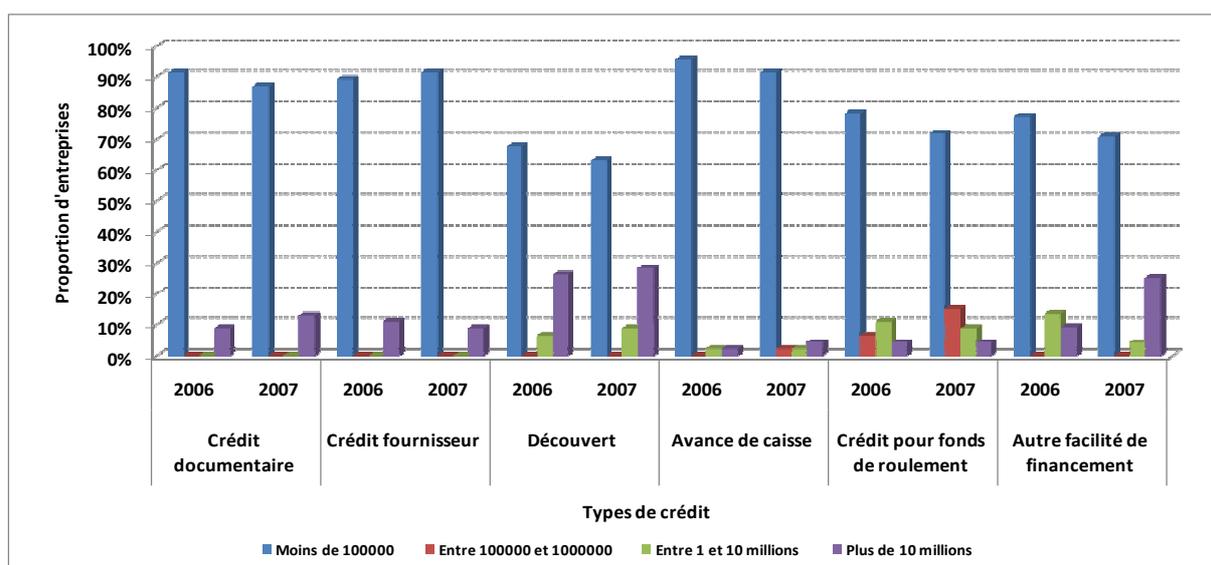
Source : RGE 2, INSAE 2008

....mais dans la plupart des cas, le crédit obtenu est faible.

Les montants obtenus pour les prêts sont relativement faibles en 2006 et 2007. La plupart des entreprises industrielles ayant accès au crédit en 2006 et 2007 ont obtenu moins de 100 000 F CFA. En effet, environ neuf (9) entreprises sur dix (10) ont obtenu moins de 100 000 F CFA respectivement pour le crédit documentaire, le crédit fournisseur et l'avance de caisse. Concernant le découvert, environ quatre (4) entreprises sur six (6) ont déclaré avoir obtenu un montant inférieur à 100 000 F CFA pour chacune des deux années. Quant aux fonds de roulement, plus de sept (7) entreprises sur dix (10) ont obtenu moins de 100 000 F CFA. Les entreprises ayant obtenu plus de 10 millions comme prêt représentent une part relativement

faible de tous les types de prêt à l'exception du crédit de découvert pour lequel une (1) entreprise sur trois (3) a déclaré avoir obtenu plus de 10 millions en 2006 et 2007.

Graphique 6: Proportion d'entreprises ayant accès au crédit



Source : RGE 2, INSAE 2008

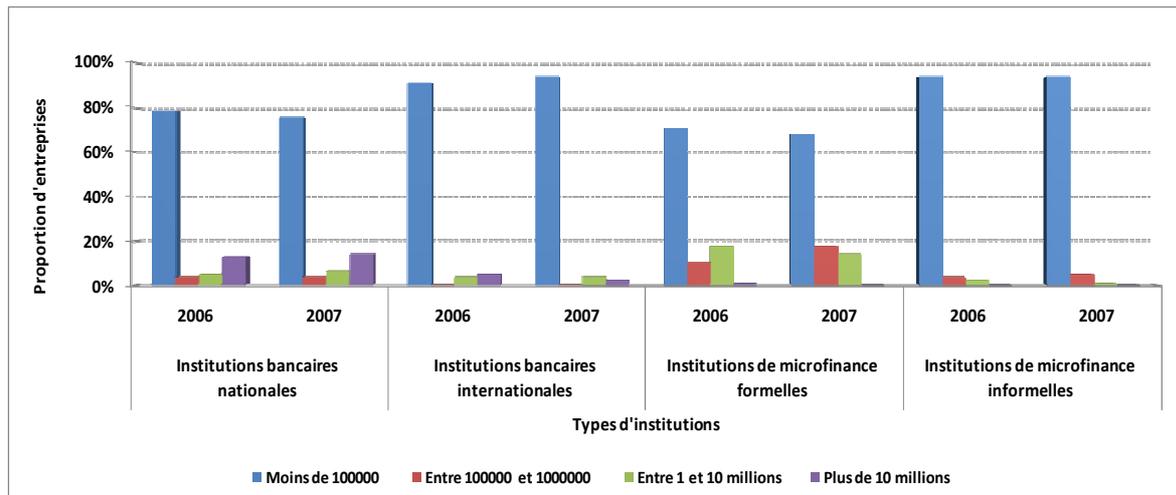
3.2.2 Prêts obtenus en 2006 et 2007 auprès des institutions bancaires

En 2006 et 2007, plus de trois quarts des entreprises industrielles n'ont pu obtenir un montant supérieur à 100 000 FCFA comme prêt auprès des institutions bancaires nationales

De façon globale, moins de 30% des unités économiques ont obtenu un montant supérieur à 100 000 F CFA comme prêt au cours de chacune des années 2006 et 2007.

Tout comme le crédit, l'obtention d'un prêt n'est pas chose aisée pour les entreprises industrielles au Bénin. Comme on peut le constater lors du recensement général des entreprises, 78 établissements ont obtenu un prêt auprès des institutions en 2006 et 2007. En ce qui concerne le montant obtenu, très peu d'établissements (moins de 25%) ont obtenu un montant supérieur à 100 000 F CFA comme prêt auprès des institutions bancaires nationales au cours des années 2006 et 2007. Il en est de même pour les institutions bancaires internationales et les institutions de microfinance informelles.

Graphique 7: Proportion des entreprises ayant obtenu un prêt des institutions



Source : RGE 2, 2008

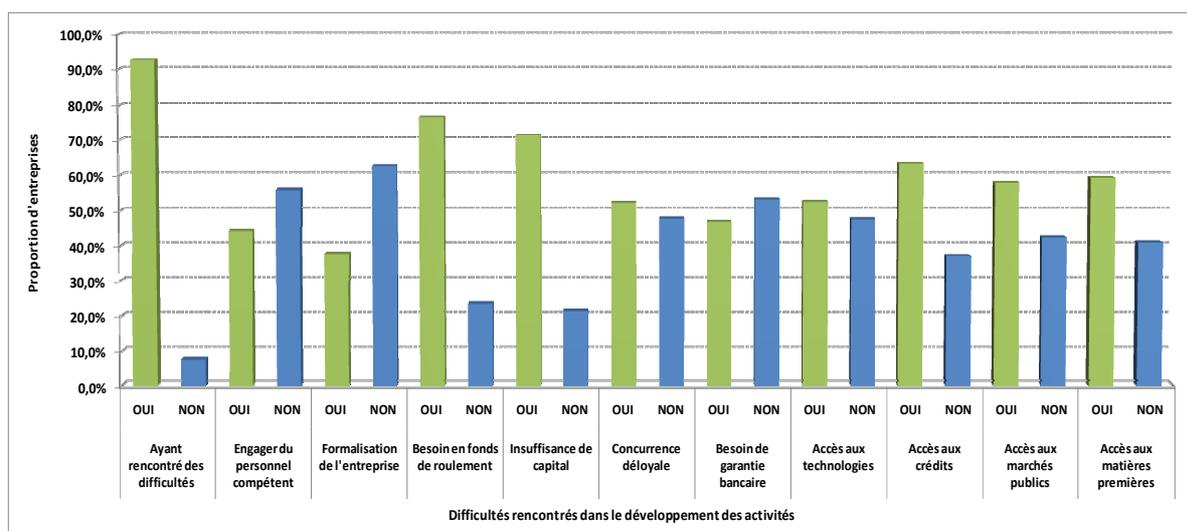
Les institutions de microfinance formelles concentrent environ 70% des entreprises industrielles ayant obtenu moins de 100 000 F CFA comme prêt. Par ailleurs, aucune entreprise n'a pu obtenir plus de 10 millions F CFA auprès d'une institution de microfinance formelle. Quant aux autres institutions, elles n'ont donné un montant supérieur à 10 000 000 F CFA qu'à une part relative faible des entreprises.

Les difficultés dans le développement des activités sont beaucoup plus liées au financement

Le développement des activités est d'une importance capitale dans la vie de toute entreprise. En effet, le développement des activités d'une entreprise lui permet de tirer des profits énormes et par ricochet lui offre plus de facilités à faire face d'une part, à ses obligations fiscales envers l'Etat et d'autre part, à ses engagements salariaux vis-à-vis de ses employés. Malheureusement, dans bien des cas, les difficultés que rencontrent certaines entreprises dans le développement de leurs activités constituent des rouleaux compresseurs pour leur viabilité.

Comme l'ont montré les résultats du recensement général des entreprises, plusieurs entreprises industrielles ont rencontré diverses difficultés qui affectent le développement de leurs activités. D'après le graphique ci-après, 93% des entreprises industrielles recensées ont déclaré avoir rencontré des difficultés dans le développement de leurs activités. Une part relativement importante de ces entreprises a lié les principales difficultés au besoin en fonds de roulement (76%), à l'insuffisance de capital (71%), à l'accès aux crédits (63%), à l'accès aux matières premières (59%), à l'accès aux marchés publics (58%). Environ la moitié des entreprises industrielles ont, dans une moindre mesure, rencontré des difficultés par rapport à la concurrence déloyale (52%) et à l'accès aux technologies (53%).

Graphique 8: Répartition des entreprises selon qu'elles aient ou non des difficultés dans le développement de leurs activités



Source : RGE 2, INSAE 2008

On note par ailleurs que pour plus de la moitié des entreprises industrielles recensées, aucune difficulté n'est rencontrée dans la formalisation de l'entreprise (62%), dans le recrutement du personnel compétent (56%) et dans le besoin d'obtenir une garantie bancaire (53%).

En somme, la mobilisation du capital et du fonds de roulement sont des goulots d'étranglement pour les entreprises industrielles qui devraient sortir de l'impasse à travers l'accès au crédit.

3.3. Capital/investissement

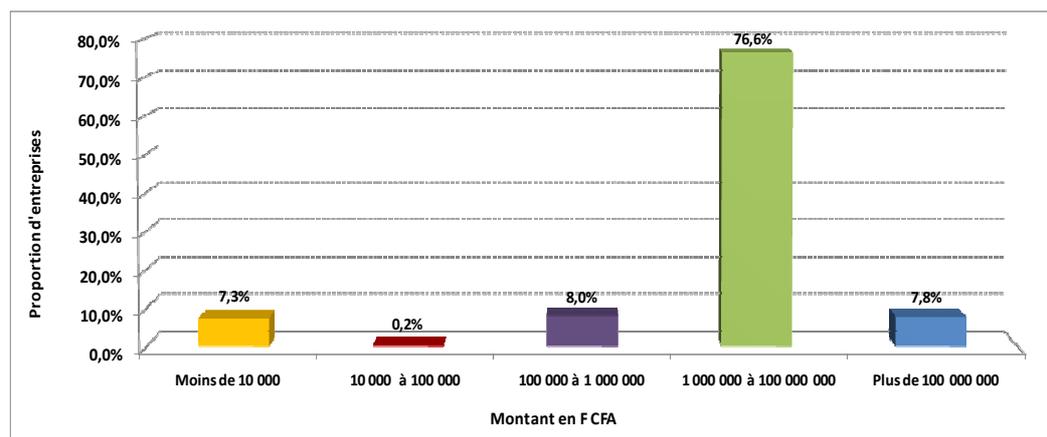
3.3.1 Capital social des entreprises au Bénin

La taille d'une entreprise est souvent appréciée par rapport à son niveau de capital social nécessaire à sa création et à son fonctionnement. Comme on peut le constater avec le recensement général des entreprises de 2008, le Bénin ne dispose que d'un faible nombre des grandes entreprises industrielles.

Huit industries sur cent ont un capital inférieur à 100 millions F CFA

L'analyse du tableau ci-après montre que plus des trois quart des entreprises industrielles au Bénin (77%) ont un capital social compris entre 1 000 000 et 100 000 000 FCFA. Il y a environ 16% des entreprises qui ont moins de 1 000 000 F CFA comme capital social. La part des grandes entreprises industrielles ayant plus de 100 millions comme capital social s'élève à 8%.

Graphique 9: Répartition des entreprises industrielles selon le capital social



Source : RGE2, INSAE 2008

... et la plus grande partie de leur capital provient des privés béninois.

En tenant compte des apports des différents types d'actionnaires potentiels, on constate que l'ensemble du capital social de toutes entreprises industrielles provient en grande partie des privés béninois. En effet, comme le renseignent les résultats du recensement général des entreprises, les trois quart du capital social total consenti par les entreprises industrielles implantées au Bénin proviennent des privés béninois ; l'Etat béninois n'en a concentré que 24%. Les privés étrangers sont faiblement représentatifs en matière d'apport de capital aux entreprises industrielles installées au Bénin.

De plus, au moins 96% de l'ensemble du capital des entreprises industrielles dont le capital social est inférieur 1 000 000 F CFA, proviennent des privés béninois, le reste étant apporté que par les privés étrangers. Par ailleurs, en considérant les entreprises dont le capital social se situe entre 1 000 000 et 100 000 000 F CFA, l'ensemble de leur capital, provient de trois types d'actionnaires : les privés béninois (88,8%), les privés étrangers (8,2%) et l'Etat béninois (2,7%). De même, pour les entreprises dont le capital est supérieur à 100 millions F CFA, les privés béninois ont contribué pour 76,1% du total de leur capital, contre 23,7% pour l'Etat béninois et 0,3% pour les privés étrangers.

Tableau 19: Répartition du total du capital suivant les différents actionnaires

Niveau du capital	Part (%) consentie par type d'actionnaire			Total
	Privés béninois	Privés étrangers	Etat béninois	
Moins de 10 000	98,4	1,6	0,0	100,0
10 000 à 100 000	100,0	0,0	0,0	100,0
100 000 à 1 000 000	95,7	4,3	0,0	100,0
1 000 000 à 100 000 000	88,8	8,2	2,7	100,0
Plus de 100 000 000	76,1	0,3	23,7	100,0
Ensemble des capitaux	76,1	0,3	23,7	100,0

Source : RGE 2, INSAE 2008

Ces différents résultats indiquent que pour la majorité des entreprises industrielles implantées au Bénin le capital social provient en grande partie des privés béninois.

4. PRODUCTION

4.1. Les produits fournis

Plus de produits alimentaires fournis par les unités économiques industrielles

Les résultats du RGE 2 révèlent que 82 produits sont fabriqués par les unités économiques industrielles. Les produits alimentaires viennent en tête avec un total de 27 produits, ensuite viennent les produits de bois et ameublement (11), les produits métallurgiques (9) et les produits chimiques (9). En termes de pondération (le total des fréquences d'apparition au cours du recensement), les produits alimentaires viennent en deuxième position avec un poids qui s'élève à 137, après les produits fournis par l'industrie de bois et ameublement qui ont un poids égal à 254. Les autres produits ont un faible poids par rapport aux deux premiers.

Tableau 20 : Répartition des types de produits fournis par les établissements industriels

Types de produits	Nombre de produits énumérés	Total des fréquences d'apparition (Poids)	Proportion des poids (%)
Produits de bois et ameublement	11	254	43,9
Produits d'eau et d'électricité	2	20	3,5
Produits d'égrenage du coton	2	4	0,7
Produits de papeterie et imprimerie	5	45	7,8
Produits chimiques	9	24	4,2
Produits d'extraction minière et produits énergétiques	6	14	2,4
Produits métallurgiques	9	48	8,3
Produits alimentaires	27	137	23,7
Produits textiles	2	2	0,3
Produits pour BTP	6	25	4,3
Autres produits industriels	3	5	0,9
Total	82	578	100,0

Source : RGE 2, INSAE 2008

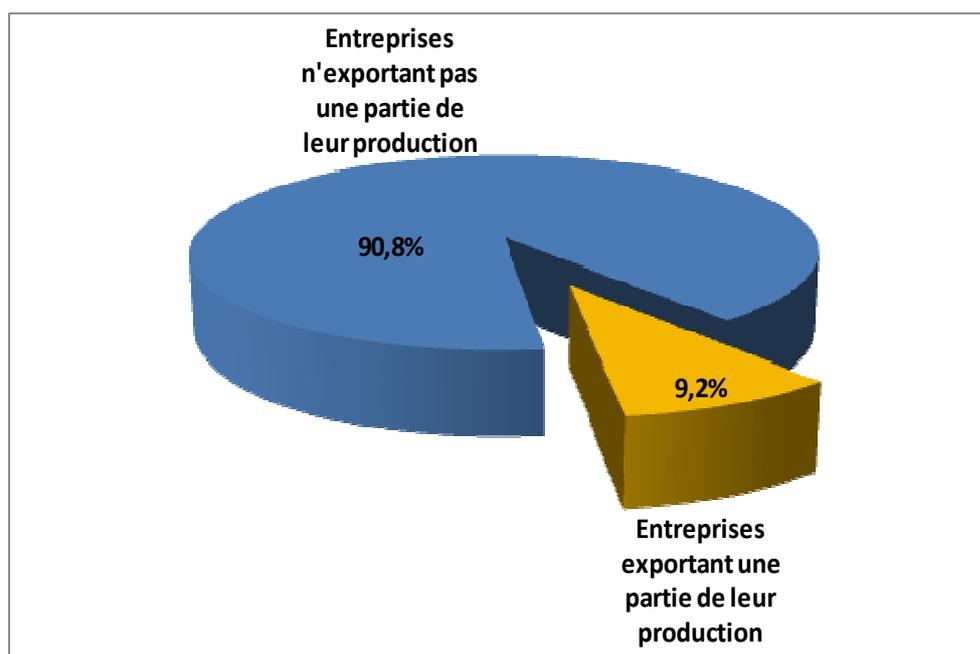
4.2. Le chiffre d'affaires

4.2.1 Exportation de la production et niveau du chiffre d'affaires

Très peu d'entreprises industrielles exportent une partie de leur production

Les entreprises industrielles béninoises exportent peu leur production. Comme le montre le graphique ci-après, seulement 9,2% des entreprises industrielles recensées exportent une partie de leur production contre une plus grande proportion (90,8%) qui en exportent.

Graphique 4.2.1: Répartition des établissements exportant une partie ou non de leur production



Source : RGE 2, INSAE 2008

Parmi les entreprises qui exportent une partie de leur production, 37,5% ont tiré comme ressource d'exportation, moins de 100 000 F CFA en 2006 contre 27,5% et 35,0% pour celles qui ont atteint respectivement un niveau d'exportation de 1 000 000 à 100 000 000 F CFA et de plus de 100 000 000 F CFA.

Tableau 21: Répartition des entreprises industrielles selon leur exportation en 2006 et 2007

Niveau de la production exportée	2006		2007	
	Nombre d'entreprises	Proportion (%)	Nombre d'entreprises	Proportion (%)
Moins de 100 000	15	37,5	15	37,5
100 000 à 1 000 000	0	0,0	0	0,0
1 000 000 à 100 000 000	11	27,5	10	25,0
Plus de 100 000 000	14	35,0	15	37,5
Total	40	100,0	40	100,0

Source : RGE 2, INSAE 2008

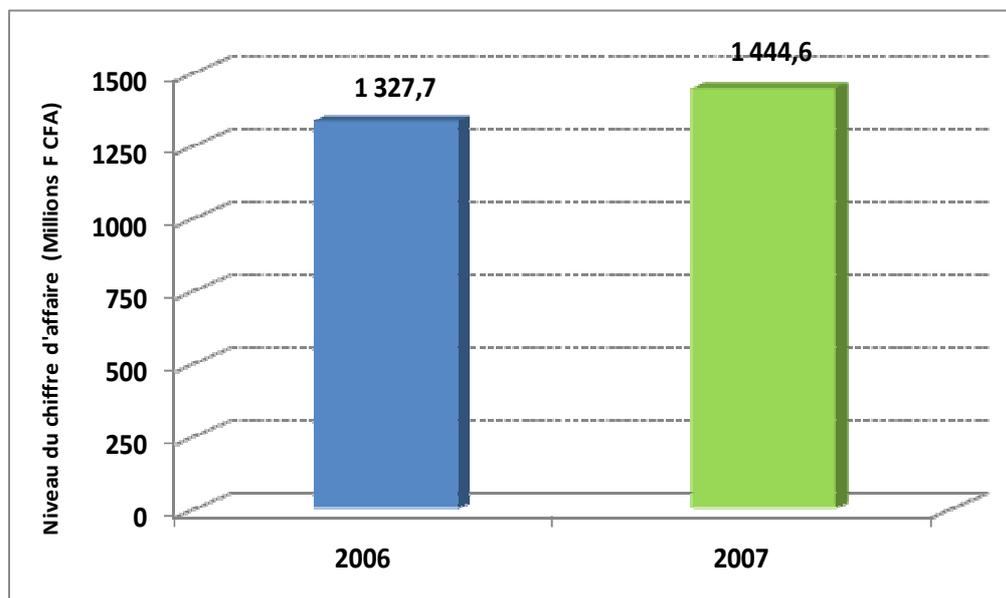
En 2007, on retrouve une tendance similaire à celle de 2006 quant aux exportations des entreprises industrielles. En effet, les entreprises ayant exporté moins de 100 000 FCFA de marchandises représente 37,5% de celles qui exportent. Les montants d'exportation chiffrés entre 1 000 000 et 100 000 000 F CFA de la production concentrent le quart des entreprises exportatrices; celles ayant exporté pour plus de 100 000 000 F CFA de leur production représentent 37,5%.

Une performance globalement peu reluisante des entreprises industrielles

L'activité économique au niveau des entreprises industrielles au Bénin affiche une performance globalement peu variée. En effet, comme le montrent les résultats du recensement général des entreprises de 2008 au Bénin, le chiffre d'affaires moyen des

entreprises industrielles se chiffre à **1327,7** millions F CFA en 2006 contre **1444,6** millions de F CFA en 2007, soit une progression de 8,8%. Ce résultat affiche une faible performance des activités au niveau des entreprises industrielles.

Graphique 10: Niveau du chiffre d'affaires des établissements tenant de comptabilité



Source : RGE2, INSAE 2008

Un chiffre d'affaires très élevé au niveau des unités de fabrication de verre et matériaux pour la construction

Selon la branche d'activité, les chiffres d'affaires les plus élevés sont enregistrés dans les unités économiques des branches Produits alimentaires, Industrie chimique, Eau et Electricité, Industrie lourde et ouvrage en métaux, la branche Verre et matériaux pour la construction. La branche Verre et matériaux pour la construction l'emporte avec un niveau de chiffre d'affaires qui s'élève à 75,2 milliards FCFA en 2006 contre 84,1 milliards FCFA en 2007. Ensuite vient la branche Produits alimentaires qui se retrouve avec de chiffre d'affaires qui s'élève à environ 46,8 milliards FCFA en 2006 contre 55,4 milliards FCFA en 2007. Les branches Industrie chimique et Industrie lourde et ouvrage en métaux enregistrent respectivement 17,2 milliards FCFA en 2006 contre 20,3 milliards FCFA en 2007 et 11,4 milliards en 2006 contre 18,0 milliards en 2007. La branche Eau et Electricité a enregistré 10,6 milliards en 2006 contre 10,9 milliards en 2007. Les unités économiques des autres branches d'activité ont réalisé respectivement moins de 3 milliards de chiffre d'affaires en 2006 et 2007.

Tableau 22: Répartition des chiffres d'affaires par branche d'activités des unités tenant de comptabilité selon l'année

Branche d'activité	Chiffre d'affaires en 2006	Chiffre d'affaires en 2007
Bois et ameublement	1 367 377 283	2 563 652 398
Eau et Electricité	10 648 456 957	10 940 178 659
Egrenage du coton	200 000 000	200 000 000
Imprimerie	6 050 280 329	6 108 707 468
industrie chimique	17 175 252 443	20 277 339 500

Industrie extractive	249 751 150	799 817 087
Industrie lourde et ouvrage en métaux	11 443 289 862	18 007 778 940
Produits alimentaires	46 807 950 739	55 400 699 532
Textile	3 128 209 904	4 522 265 361
Verre et matériaux pour la construction	75 220 172 352	84 130 485 757
Autres activités industrielles	1 639 837 654	2 176 716 307
Ensemble	173 930 578 673	205 127 641 009

Source : RGE 2, INSAE 2008

Pour les entreprises ne tenant pas de comptabilité, plus de leur moitié ont estimé leurs recettes entre 1 million et 100 millions F CFA en 2007

Le tableau ci-après révèle qu'en 2007, 60,4% des entreprises industrielles ne tenant pas de comptabilité ont obtenu une recette chiffrée entre 1 et 100 millions F CFA. Les entreprises ayant obtenu moins de 100 milles comme recettes en 2007 représentent 20,0% contre 18,2% pour celles qui ont concentré des recettes allant de 100 milles à 1 million F CFA. Les recettes de 2007 supérieures à 100 millions ne concernent que 1,5% des entreprises industrielles ne tenant pas de comptabilité.

Tableau 23: Répartition des entreprises ne tenant pas de comptabilité selon leurs recettes

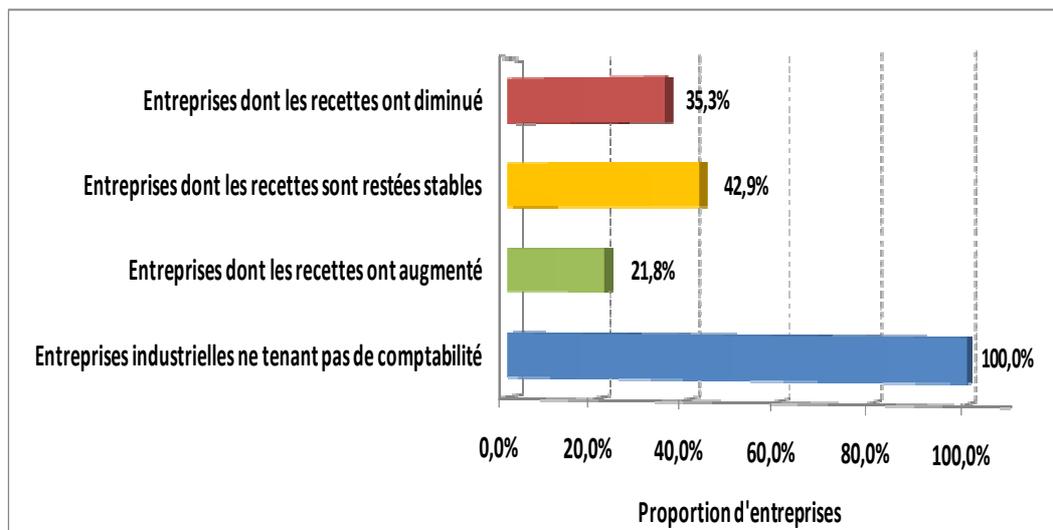
Niveau des Recettes de 2007	Nombre d'entreprises	Proportion (%)
Moins de 100 000	55	20,0
100 000 à 1 000 000	50	18,2
1 000 000 à 100 000 000	166	60,4
Plus de 100 000 000	4	1,5
Total	275	100,0

Source : RGE 2, INSAE 2008

Mais un tiers de ces entreprises ont enregistré une baisse de leurs recettes de 2007 par rapport à 2006

A la lumière des résultats du recensement général des entreprises, les données présentées dans le tableau ci-après révèlent que 21,8% ont déclaré avoir leurs recettes augmentées entre 2006 et 2007 ; deux entreprises sur cinq ont vu leurs recettes de stabiliser. Pour un tiers des entreprises industrielles ne tenant pas de comptabilité, contre toute attente, leurs recettes en 2007 ont connu une baisse par rapport à celles obtenues en 2006.

Graphique 11: Situation des recettes de 2007 par rapport à celles de 2006



Source : RGE 2, INSAE 2008

5. OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISES

5.1. Règlement des conflits

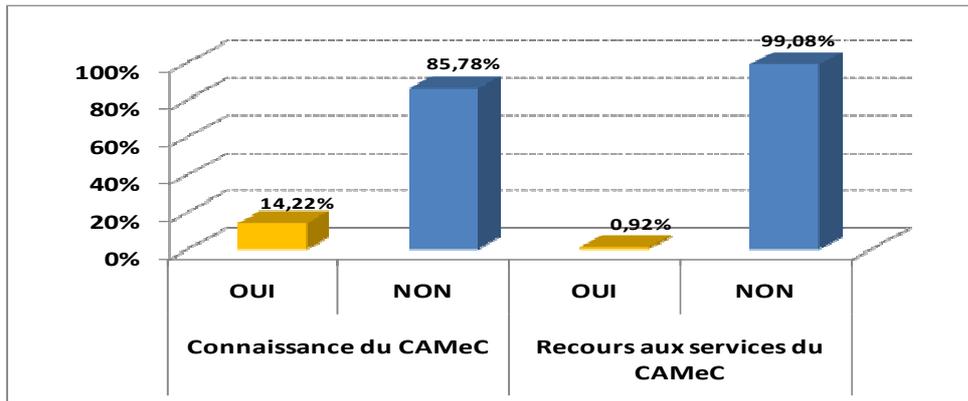
Dans l'exercice de leurs activités, certaines entreprises entrent en conflit et font recours à des organes de médiation capables de résoudre les différends qui les opposent. L'un de ces organes de médiation est le Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC) de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB). Le CAMEC est donc parfois sollicité à divers niveaux pour régler les conflits entre certaines entreprises industrielles.

5.1.1 Degré de connaissance et de sollicitation du CAMEC par les entreprises béninoises

Très peu d'entreprises industrielles connaissent le CAMEC

En matière de règlement de conflits entre entreprises, le Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC) de la CCIB joue beaucoup sa partition. Néanmoins, d'après les résultats du RGE 2, seulement une (1) entreprise industrielle sur sept (7) a connaissance du CAMEC. Les entreprises industrielles n'ayant pas connaissance du CAMEC représentent une part relativement importante (86%). Ce taux ne signifie pas que les conflits n'existent pas au sein des entreprises industrielles mais montre une faible vulgarisation des rôles assignés à cette institution.

Graphique 12: Proportion d'entreprises connaissant et utilisant le CAMEC



Source : RGE 2, INSAE 2008

... et ce dernier est donc faiblement sollicité

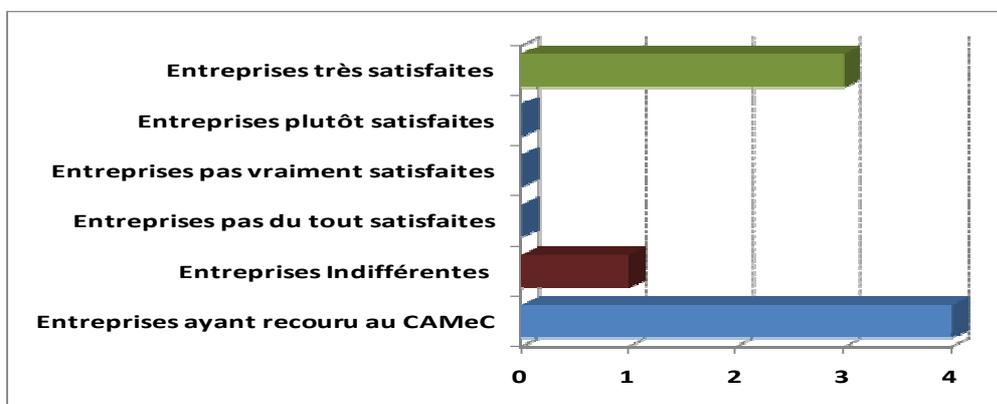
En plus du fait que le CAMEC est très peu connu des entreprises industrielles, la quasi-totalité (99%) de ces entreprises n'a pas encore sollicité les services de cet organe dans les règlements de conflits. Toutefois, ce résultat n'implique pas le non règlement des conflits qui naissent au sein des entreprises industrielles. Il signifie que d'autres voies de recours sont utilisées. Pour celles ayant sollicité les services du CAMEC (1%), il importe de savoir le jugement fait par ses services.

5.1.2 Appréciation de la qualité des services du CAMEC

Une satisfaction totale pour des entreprises industrielles ayant sollicité le CAMEC

Les services du CAMEC paraissent confiants et rassurants pour les entreprises industrielles selon les résultats du recensement général des entreprises. En effet, parmi les quatre (4) entreprises industrielles ayant recouru aux services de CAMEC, seule une d'entre elles est restée indifférente aux questions posées; les trois (3) autres sont toutes très satisfaites des services de cet organe.

Graphique 13: Satisfaction des entreprises industrielles ayant recouru au CAMEC (%)



Source : RGE 2, INSAE 2008

Les résultats indiquent par ailleurs que parmi les entreprises n'ayant pas encore sollicité les services du CAMEC, un bon nombre d'entre elles sont disposées à y recourir en cas de besoin.

5.2. Services portuaires

Le port constitue un poumon pour l'économie béninoise à travers les transports de marchandises. C'est ainsi que certaines entreprises sollicitent les services portuaires à des degrés divers dans l'exercice de leurs activités. Un aspect fondamental qu'il ne faut pas perdre de vue ici est la satisfaction que procurent les services portuaires aux utilisateurs.

5.2.1 Degré d'utilisation et appréciation des services portuaires

Les services portuaires sont faiblement utilisés par les entreprises industrielles

Au niveau des entreprises industrielles, peu sont ceux qui ont utilisé les services portuaires dans l'exercice de leurs activités. En effet, sur six (6) entreprises industrielles, une (1) seule a sollicité les services portuaires dans l'exercice de ses activités contre cinq (5) qui n'en ont pas eu recours.

Tableau 24: Répartition des entreprises industrielles ayant utilisé les services portuaires

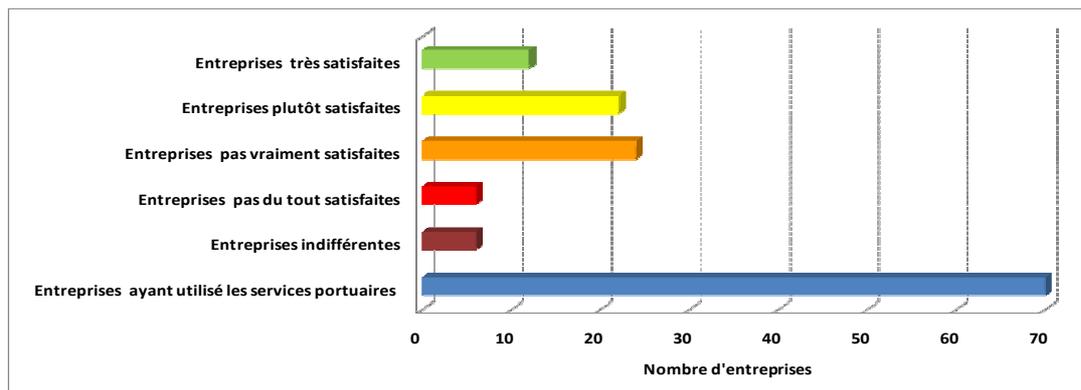
Recours aux services portuaires	Nombre d'entreprises	Pourcentage (%)
Entreprises industrielles ayant utilisé les services portuaires	70	16,06
Entreprises industrielles n'ayant pas utilisé les services portuaires	366	83,94
Total	436	100,00

Source : RGE 2, INSAE 2008

La moitié des entreprises industrielles utilisatrices des services portuaires sont satisfaites de la qualité de ces services

La sollicitation des services portuaires ne pourrait être régulière que si les entreprises les utilisant y trouvent satisfaction. Les résultats du recensement des entreprises indiquent que parmi les entreprises industrielles ayant utilisé les services portuaires dans l'exercice de leurs activités, presque la moitié (48,6%) ont trouvé satisfaction: 17,1% de ces entreprises ont été très satisfaites contre 31,4% pour celles qui sont plutôt satisfaites.

Graphique 14: Satisfaction des entreprises ayant utilisé les services portuaires (%)



Source : RGE2, INSAE 2008

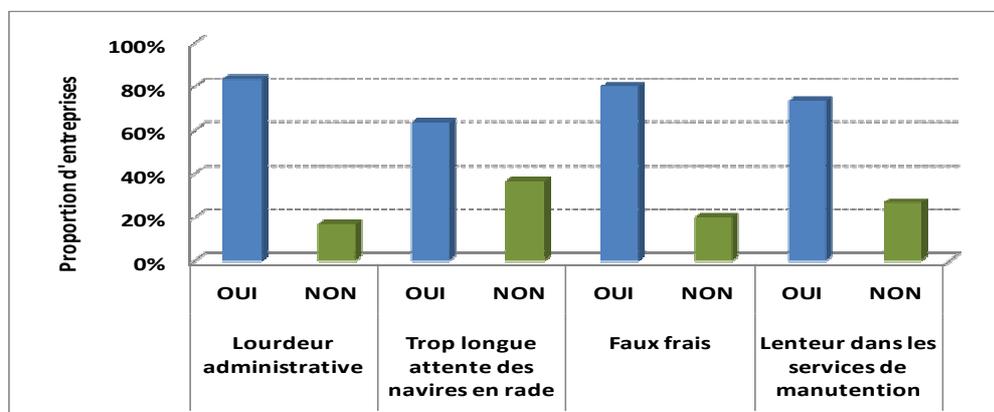
Notons que les entreprises n'ayant pas été satisfaites représentent quant à elles aussi une part relativement importante : 34,3% des entreprises ayant utilisé les services portuaires n'ont pas vraiment trouvé satisfaction, 8,6% n'ont pas du tout trouvé satisfaction et 8,6% sont restées indifférentes.

5.2.2 Principales difficultés rencontrées dans l'utilisation des services portuaires

La lourdeur administrative et les faux frais constituent les principaux calvaires dans les services portuaires

Au nombre de ces entreprises industrielles ayant recouru aux services portuaires, 30% n'ont pas été satisfaites des services portuaires. Quand on s'intéresse aux différents problèmes rencontrés par les entreprises non satisfaites des services portuaires, plus des trois quarts d'entre elles ont mentionné la lenteur administrative (83,3% des cas) ou les faux frais (80,0%). Par ailleurs, parmi les difficultés liées à la lenteur administrative, beaucoup citent la lenteur dans les services de manutention (73,3%) et les longues attentes des navires en rade (63,3%).

Graphique 15: Difficultés liées à la non satisfaction des services portuaires



Source : RGE 2, INSAE 2008

5.3. Systèmes judiciaire et fiscal

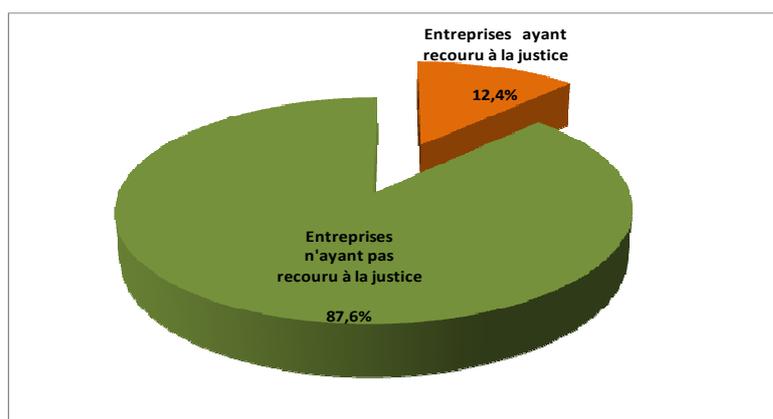
Dans l'exercice de leurs activités, un nombre non négligeable d'entreprises font souvent recours à la justice pour régler des problèmes liés aux conflits, aux frustrations, aux irrégularités, etc. La présente section aborde le degré de recours aux services judiciaires et la qualité de ces services.

5.3.1 Degré de recours et foi accordée à la justice par les entreprises Industrielles

Malgré une faible sollicitation de la justice par les entreprises industrielles,

Lors de la deuxième édition du recensement général des entreprises, il a été question alors d'appréhender le degré de recours à la justice par les entreprises en général. A ce sujet, les entreprises industrielles ayant recouru à la justice représentent une part relativement faible ; comme le montre le graphique ci-dessous, leur part s'élève à 12,4% contre 87,6% pour celles qui n'ont pas encore recouru à la justice dans l'exercice de leurs activités.

Graphique16: Répartition des entreprises industrielles selon qu'elles aient recours ou non à la justice

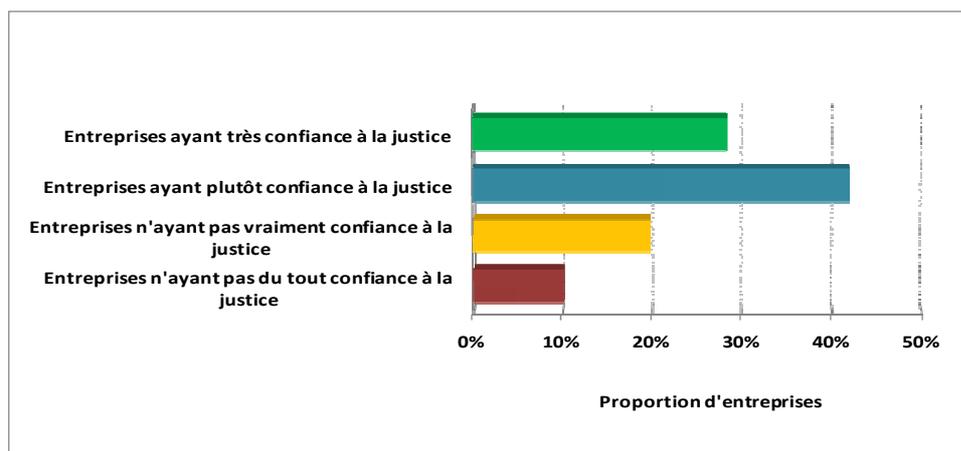


Source : RGE 2, INSAE 2008

... beaucoup d'entre elles lui font confiance.

Bien que le nombre d'entreprises industrielles ayant recouru à la justice soit faible, la confiance qu'accordent les chefs de toutes les entreprises industrielles béninoises à la justice n'est pas à démontrer. En effet, environ 70% des chefs de ces entreprises ont confiance à la justice béninoise contre 30% qui n'en ont pas confiance. Comme l'indique le graphique ci-après, les chefs d'entreprises se répartissent selon leur degré de confiance à la justice comme suit: 28,2% de tous les chefs ont très confiance, contre 42,0% qui en ont plutôt confiance et 19,7% n'ont pas vraiment confiance et 10,1% qui n'en ont pas du tout confiance.

Graphique 17: Degré de confiance accordée à la justice par les industries



Source : RGE 2, INSAE 2008

5.3.2 Appréciation par les entreprises industrielles du nombre d'impôts et taxes à payer

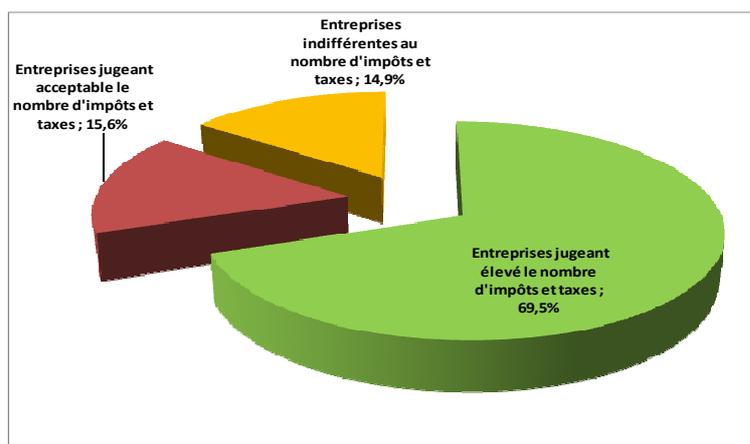
Le paiement d'impôt révèle de la dimension clairement économique ; c'est un moyen pour l'entreprise de contribuer à la prospérité et à la stabilité de l'économie. En d'autres termes, les impôts sont une source essentielle de recette permettant aux pouvoirs publics d'atteindre des objectifs socio-économiques. Toutefois, on ne devrait pas perdre de vue le fait que « trop d'impôt tue l'impôt »⁵. Le recensement général des entreprises en 2008 a permis de recueillir l'appréciation faite par les chefs d'entreprises du système fiscal au Bénin qui est essentiellement déclaratif [Céline Folly, 1993].

Impôts et taxes trop élevés pour beaucoup de chefs d'entreprises industrielles

Les résultats du recensement général des entreprises de 2008 montrent une tendance claire du point de vue des chefs d'entreprises industrielles par rapport au niveau élevé des impôts et taxes en vigueur au Bénin. En effet, presque 70% des chefs d'entreprises déclarent que le nombre d'impôt et les taxes sont élevés au Bénin. Ceux qui jugent que le niveau est acceptable ne représentent que 15,6% de leur effectif, contre 14,9% pour ceux qui sont indifférents.

⁵ Il existe un seuil au-delà duquel les contribuables n'arrivent plus à supporter les impôts

Graphique 18: Répartition des appréciations faites par les chefs d'entreprises sur le nombre d'impôts et taxes



Source : RGE2, INSAE 2008

5.4. Sécurité foncière

La question de la sécurité foncière fait partie du vécu quotidien des personnes et des entreprises au Bénin. Les résultats du recensement général des entreprises donnent plus de précision à ce sujet.

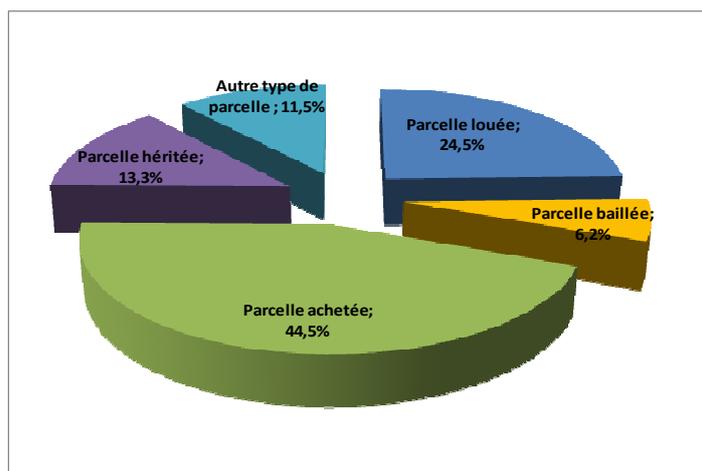
5.4.1 Situation foncière des parcelles sur lesquelles sont installées les entreprises

Lors du recensement général des entreprises, plusieurs modes d'acquisition des parcelles d'installation ont été identifiés pour les entreprises. Ce recensement a permis de voir si chaque parcelle possède ou pas un titre foncier. Ainsi, à la lumière des résultats, il ressort que :

Quatre établissements sur neuf sont installés sur une parcelle achetée

Un grand nombre d'établissements industriels sont installés sur des parcelles achetées. En effet, presque le quart des établissements (24,5%) est installé sur une parcelle louée ; tandis que ceux installés sur des parcelles achetées représentent 44,5%. Par ailleurs, on observe que 6,2% et 13,3% des établissements industriels sont installés sur des parcelles qui sont respectivement en bail ou héritées.

Graphique 19: Répartition du mode d'acquisition des parcelles d'installation des entreprises

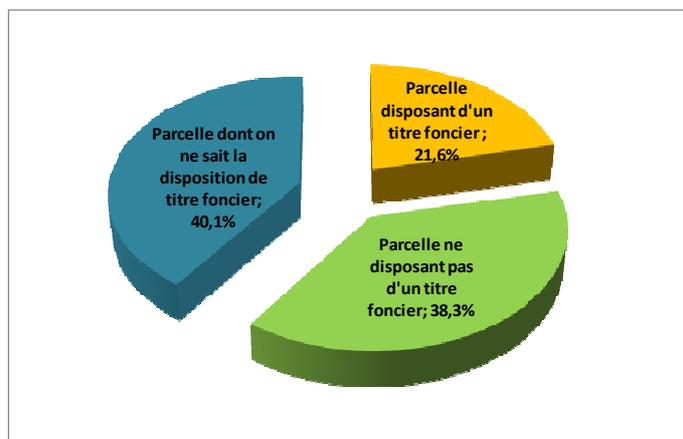


Source : RGE 2, INSAE 2008

....mais moins d'un quart des parcelles d'installation possèdent un titre foncier

L'acquisition de titre foncier pour sa parcelle n'est pas encore ancrée dans l'habitude des chefs d'entreprises industrielles béninoises. Comme on peut le constater, non seulement moins d'un quart des entreprises (21,6%) sont installées sur des parcelles disposant de titre foncier, mais les entreprises dont les parcelles ne disposent pas de titre foncier ou dont les chefs n'ont pas connaissance d'un titre foncier pour leur parcelle représentent 78,4%.

Graphique 20: Répartition des entreprises selon qu'elles possèdent ou non un titre foncier



Source : RGE 2, INSAE 2008

Ces différents résultats sur la connaissance ou la possession d'un titre foncier pour la parcelle sur laquelle est installée l'entreprise ne cachent pas la sécurisation qu'assure un titre foncier.

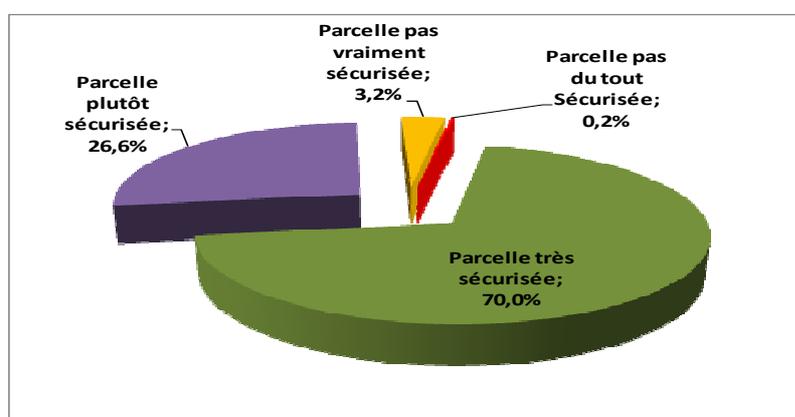
5.4.2 Perception des chefs d'entreprises quant aux garanties offertes par la détention d'un titre foncier

Le titre foncier joue un rôle important en matière de sécurisation des parcelles tant au niveau des ménages qu'au niveau des entreprises. Au niveau des entreprises industrielles, le deuxième recensement général des entreprises a fourni des résultats intéressants.

La plupart des chefs d'entreprises pensent que le titre foncier permet de sécuriser une parcelle,

La plupart des chefs d'entreprises pensent que le titre foncier constitue un objet de sécurisation des parcelles sur lesquelles sont installées leurs entreprises. En effet, selon les différentes modalités de collecte des données, 70,0% des chefs d'entreprises industrielles déclarent que le titre foncier permet de beaucoup sécuriser la parcelle et pour 26,6%, le titre foncier permet plutôt de sécuriser une parcelle. Les résultats révèlent également que très peu de chefs d'entreprises (3,4%) remettent en cause la sécurité qu'offre un titre foncier pour une parcelle.

Graphique 21: Répartition des appréciations des chefs d'entreprises sur la sécurisation des parcelles possédant un titre foncier

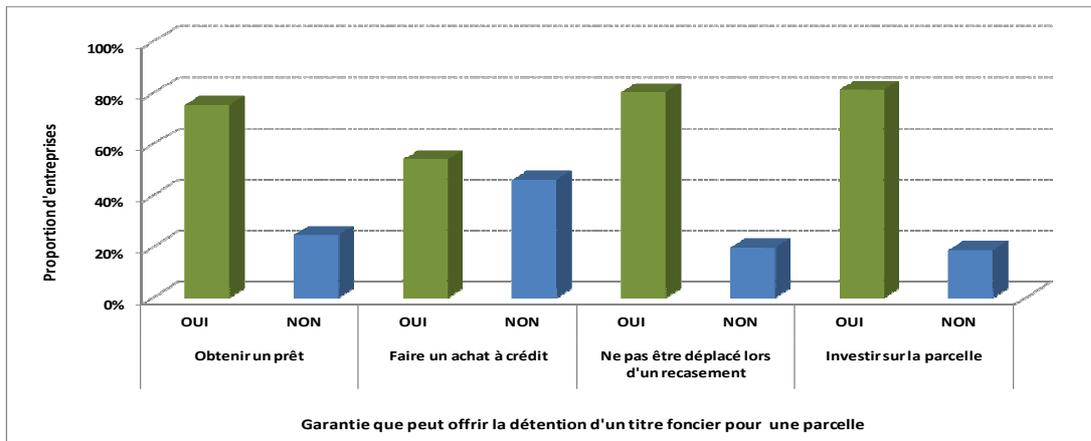


Source : RGE 2, INSAE 2008

... car il offre beaucoup plus une garantie pour y investir et ne pas être déplacé

Un grand nombre de chefs d'entreprise reconnaissent la garantie qu'offre un titre foncier pour investir, ne pas être déplacé lors d'un recasement et obtenir un prêt ou faire un achat à crédit. Environ huit (8) chefs d'entreprises sur dix (10) estiment qu'avec un titre foncier, l'on peut investir avec quiétude sur sa parcelle ou éviter le déplacement lors d'un recasement. Par ailleurs, pour environ trois quarts (75,5%) des chefs d'entreprises, un titre foncier peut permettre d'obtenir un prêt. Aussi, 53,9% des chefs d'entreprises estiment-ils que la détention d'un titre foncier pour une parcelle permet de garantir un achat à crédit.

Graphique 20: Répartition de l'appréciation des chefs d'entreprises sur la garantie qu'offre aux industries le titre foncier d'une parcelle



Source : RGE 2, INSAE 2008

Dans tous les cas, les résultats indiquent clairement que peu de chefs d'entreprises estiment que la possession d'un titre foncier n'offre pas de garantie.

CONCLUSION ET SUGGESTION

A la lumière des résultats du RGE 2 de 2008, on s'aperçoit que l'ensemble secteur formel/secteur informel forme ici une partition de l'économie. Mais, l'activité des petites entreprises industrielles ne manque pas moins de visibilité statistique et économique. D'abord parce que les petites entreprises industrielles qui dominent le tissu industriel sont partagées entre les deux secteurs, mais aussi parce que dans chaque secteur elles apparaissent d'une certaine manière importantes. Elles sont, dans le secteur informel, noyées sous la masse des unités individuelles, souvent précaires et intermittentes, dont elles diffèrent fortement quant à leur nature économique. Elles sont également masquées dans les résultats économiques du secteur formel par les très grandes entreprises. Le deuxième recensement général des entreprises nous apprend par exemple qu'une seule entreprise industrielle, Complexe Textile du Bénin (CTB), emploie presque autant à elle seule (654 personnes) que 79 petites entreprises⁶ industrielles formelles du Bénin (642 personnes). Ces différentes approches duales de l'activité économique soulèvent un problème statistique et un problème économique.

Etant donné que la dimension économique des entreprises industrielles comprend la création d'emplois et d'activités pour les fournisseurs, et compte tenu du fait que les impôts sont une source essentielle de recette permettant aux pouvoirs publics d'atteindre des objectifs socio-économiques, il est important de définir une fiscalité motivante pour les entreprises industrielles en distinguant les grandes des petites, vu que les petites entreprises apparaissent comme un objet à la marge. Le choix d'un échantillon réduit et des questionnaires conçus pour ces cas spécifiques sont les lignes directrices qui pourront faciliter la bonne réussite de ces d'opérations.

⁶ Employant au plus 30 personnes

Implication en termes de politiques

Beaucoup d'entreprises ont rencontré des difficultés dans le développement de leurs activités. Celles-ci étant beaucoup plus liées au financement, il importe donc de redynamiser le Projet d'Appui au Développement des micro-entreprises (PADME)⁷. En d'autres termes, les autorités devraient renforcer le rôle du PADME et des autres institutions de micro-finance pour les PME-PMI (FENACREP, Crédit promotion Bénin, Crédit du Bénin, Equibail, etc.).

Vu la faible représentativité des investisseurs étrangers dans l'industrialisation au Bénin, des actions devraient être envisagées afin d'attirer les investisseurs étrangers. Les autorités béninoises devraient :

- Renforcer la formation primaire, surtout parmi les jeunes et les femmes, à travers une gestion plus efficace du financement international dont bénéficie le pays ;
- Favoriser la création de centres de formation et de spécialisation afin d'améliorer les capacités techniques du personnel des entreprises industrielles présentes au Bénin ; ces derniers devraient participer au financement de ces centres ;
- Inciter la création d'associations d'hommes d'affaires, sur le modèle de l'Association des femmes d'affaires et chefs d'entreprise du Bénin (AFACEB) ;
- Développer les capacités entrepreneuriales du secteur privé local, par exemple par le biais de séminaires de sensibilisation et de formation. Il faudrait mettre l'accent sur les bénéfices concrets que les entreprises locales peuvent tirer de la mise en place de stratégies ouvertes à la concurrence et expliquer les limites de toute approche fondée sur la rentabilité des investissements à court-terme
- Améliorer l'environnement administratif et réglementaire, surtout en ce qui concerne l'enregistrement des entreprises et l'obtention de permis et d'autorisations; et
- Soutenir et accélérer la mise en place du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau (PRMN) des entreprises afin de redynamiser le tissu industriel au Bénin.

⁷ PADME créé en 1993 par le gouvernement

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Noel Huret (2004), « Reconversion industrielle dans la France d'aujourd'hui Outils et méthodes », Les enjeux et l'intervention de l'État, France.

Céline Folly (1993), « La fiscalité des activités économiques informelles au Bénin », Document de recherche, BIT.

Carlos Maldonado (1994), « Analyse des résultats du recensement national des établissements économiques urbain du Bénin », PEESI-BEN/87/023, BIT-PNUD-INSAE

MICPE (2004), « Politique et Stratégies Nationale de Développement Industriel », Ministère de l'Industrie, du commerce et de la Promotion de l'Emploi/Bénin, janvier 2004.

INSAE (1994), « Questionnaire Industrie », RGE 2 2008

ANNEXES

Tableau 1.a: Répartition des entreprises par type de propriété

Type de propriété	Nombre d'entreprises	Proportion (%)
Privé	428	98,2
Public	6	1,4
Semi-public	2	0,4
Total	436	100,0
Filiale d'une entreprise étrangère		
OUI	14	3,2
NON	422	96,8
Total	436	100

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 2.a : Activités principales des unités économiques industrielles

Activités principales	Milieu d'implantation			Pourcentage (%)
	Urbain	Rural	Total	
Activités de fabrication diverse	1		1	0,2
Autres transformations et conservation des poissons, crustacé	2		2	0,4
Biscuiterie et pâtisseries de conservation	2	1	3	0,6
Captage, traitement et distribution d'eau	12	3	15	2,9
Congélation de poissons, crustacés et mollusques	5	1	6	1,1
Egrenage du coton	8	3	11	2,1
Extraction de pierres, de sables et d'argile		1	1	0,2
Fabrication d'articles divers en bois ou en liège	2		2	0,4
Fabrication d'autres articles textiles non classés ailleurs.		1	1	0,2
Fabrication d'autres ouvrages en métaux; travail des métaux	11	6	17	3,2
Fabrication de boissons alcoolisées	3	1	4	0,8
Fabrication de carton ondule et d'emballages en papier ou en	1		1	0,2
Fabrication de ciment, chaux et plâtre	3	1	4	0,8
Fabrication de corps gras	4	3	7	1,3
Fabrication de feuilles de placage, de contreplaques et de p	1	2	3	0,6
Fabrication de machines et de matériels	1		1	0,2
Fabrication de matelas et sommiers	4	1	5	1,0
Fabrication de meubles	15	3	18	3,4
Fabrication de pains et de pâtisseries fraîches	46	6	52	9,9
Fabrication de parfums et de produits de toilette	1		1	0,2
Fabrication de peintures et vernis, adjuvants et encres	4		4	0,8
Fabrication de pneumatiques et de chambres à air, rechapage	1		1	0,2
Fabrication de produits alimentaires divers	1		1	0,2
Fabrication de produits en matières plastiques	2	1	3	0,6
Fabrication de produits laitiers et de glaces	4		4	0,8
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	1		1	0,2
Fabrication de sucre		1	1	0,2
Fabrication de verre et d'articles en verre	1		1	0,2
Fabrication d'huile de maïs et autres produits amylopectiques		1	1	0,2
Fabrication d'ouvrages de charpenterie et de menuiserie	66	27	93	17,7
Filature, tissage et ennoblissement textile	4		4	0,8

Imprimerie	48	6	54	10,3
Industrie pharmaceutique	3	1	4	0,8
Métallurgie et première transformation des métaux précieux	1	1	2	0,4
Pêche industrielle	1		1	0,2
Production d'eaux de table et fabrication de boissons non al	3		3	0,6
Production et distribution d'électricité	11		11	2,1
Sciage et rabotage du bois	125	42	167	31,7
Sidérurgie et première transformation de l'acier		2	2	0,4
Travail de grains; fabrication d'aliments pour animaux	6		6	1,1
Autres activités industrielles non ventilées ailleurs	6	1	7	1,3
Total	410	116	526	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 3.a : Répartition des unités par branche et suivant leur fréquence d'activité

Branche d'activité	Nombre de jours ouvrés par semaine				Nombre d'heures de travail par jour					
	5 jours	6 jours	7 jours	Total	Moins de 8h	8h à 11h	12h à 15h	16h à 19h	20h à 24h	Total
Bois et ameublement	22	254	7	283	11	190	77	3	2	283
Eau et Electricité	4	12	10	26		17		1	8	26
Egrenage du coton	5	4	2	11		8	1		2	11
Imprimerie	7	43	4	54	3	42	9			54
industrie chimique	7	11	3	21	2	17		1	1	21
Industrie extractive			1	1					1	1
Métaux lourds et ouvrage en métaux	3	17	2	22	2	16	4			22
Produits alimentaires	8	29	47	84	8	46	18	6	6	84
Textile	3	2		5	1	3		1		5
Verre et matériaux pour la construction	2	2	1	5		4			1	5
Autres activités industrielles	4	10		14	1	10	3			14
Total	65	384	77	526	28	353	112	12	21	526

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 4.a : Liste des différents produits fournis

Types de produits	Produits	Fréquence d'apparition
Produits de bois et ameublement	Bois sur pied	4
	Bois scies	118
	Autres produits du sciage, du profilage et du rabotage	14
	Feuilles de placage	6
	Contreplaques	2
	Ouvrages de charpenterie et de menuiserie en bois	86
	Matelas et sommiers	1
	Emballages en bois	3
	Vente en gros de bois	8
	Autres meubles	4
	Travaux de menuiserie et de vitrerie	8

Produits d'eau et d'électricité	Eau distribuée	14
	Electricité	6
Produits d'égrenage du coton	Coton graine	1
	Graines de coton	3
Produits de papeterie et imprimerie	Articles de papeterie	5
	Papier et cartons en l'état	4
	Articles imprimés divers tels que papeteries scolaire et com	11
	Travaux d'impression et travaux graphiques	19
	Articles d'écriture et de bureau	6
Produits chimiques	Médicaments	1
	Peintures, vernis, adjuvants et encres d'imprimerie	7
	Colles et gélatines	2
	Produits chimiques à usage spécifique	2
	Ouvrages en caoutchouc	2
	Produits de la chaudronnerie	1
	Autres corps gras, graisses et tourteaux	1
	Produits chimiques organiques de base	1
Vente au détail en magasin spécialisée de produits pharmaceutique	7	
Produits d'extraction minière et produits énergétique	Gazoles	2
	Gaz naturel	1
	Vente au détail de carburants	3
	Vente en gros de combustibles solides, liquides et gazeux et	1
	Gaz distribue	1
Minéraux pour l'industrie chimique	6	
Produits métallurgiques	Produits de la sidérurgie	1
	Produits de la première transformation de l'acier	6
	Aluminium; demi-produits en aluminium	8
	Serrures et ferrures	1
	Ouvrages divers en métaux	15
	Travail des métaux et mécanique générale	14
	Autres machines d'usage général	1
	Groupes électrogènes, moteurs électriques et génératrices	1
Services d'installation, de réparation et de maintenance de	1	
Produits alimentaires	Blé	3
	Mais	1
	Autres céréales n.c.a	2
	Soja	1
	Autres épices	8
	Manioc	1
	Noix de palme a amandes de palmiste	1
	Laits liquides; laits concentrés	1
Crèmes glacées et sorbets	1	

	Farine de blé	14
	Farines d'autres céréales	1
	Céréales transformées	3
	Aliments préparés pour animaux n.c.a.	1
	Huile de maïs et autres produits amylicés	2
	Pain et pâtisseries fraîches	24
	Biscuits, pâtisseries de conservation	5
	Condiments et assaisonnements	1
	Produits alimentaires divers	7
	eaux de tables	10
	Boissons non alcoolisées diverses	9
	Coquillages, crustacés et mollusques en conserve	3
	Huile brute de palme ou de palmiste	3
	Fruits et noix de cajou	1
	Sels naturels de potassium	5
	Vente au détail sur éventaïres et marchés de viandes et pois	3
	Vente au détail sur éventaïres et marchés de fruits et légumes	3
	Vente au détail sur éventaïres et marchés de céréales, tubers	23
Produits textiles	Fils de coton	1
	Produits textiles divers n.c.a.	1
Produits pour BTP	Pierres pour la construction et l'industrie	1
	Demi-produits, tuyaux et éléments pour la construction en ma	3
	Carreaux en céramique	4
	Clinkers	1
	Travaux de platerie, revêtement des sols et des murs	1
	Vente au détail en magasin spécialisé de quincaillerie, pei	15
Autres produits industriels	Vente au détail sur éventaïres et marchés d'articles de maïs	1
	Supports de données	2
	Autres vente au détail hors magasin	2
Total		578

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 5.a : Répartition des établissements selon leur implantation

Type d'implantation	Nombre d'entreprises	Proportion (%)
Sédentaire	420	79,8
Semi-sédentaire	106	20,2
Total	526	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 6.a: Répartition des entreprises selon le mode de comptabilité

Mode de comptabilité des entreprises	Nombre d'entreprises	Proportion (%)
Comptabilité écrite formelle	110	25,2
Comptabilité simplifiée	51	11,7
Notes personnelles	224	51,4
Ne fait pas de comptes	48	11,0
Autre	3	0,7
Total	436	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 7.a: Répartition des entreprises industrielles selon leur formalisation

Formalisation	Registre de commerce		Numéro INSAE		Identifiant Fiscal Unique	
	Nombre d'entreprises	Proportion (%)	Nombre d'entreprises	Proportion (%)	Nombre d'entreprises	Proportion (%)
OUI	291	66,7	185	63,6	30	10,3
NON	145	33,3	106	36,4	261	89,7
Total	436	100,0	291	100,0	291	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 8.a: Répartition des entreprises selon le type et le nombre d'employés

Type d'employé		Nombre d'employés						Total
		0	1	[2, 10[[10, 20[[20, 50[>=50	
Salariés permanents	2006	228	39	178	34	25	22	526
	2007	209	42	190	35	28	22	526
Salariés Occasionnels	2006	360	14	106	17	11	18	526
	2007	352	9	117	24	7	17	526
Salariés Aides familiaux	2006	484	16	26	0	0	0	526
	2007	477	21	27	1	0	0	526

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 9.a: Répartition des entreprises selon le nombre d'employés par sexe

Sexe	Type d'employé	Année	Nombre d'employés						Total
			0	1	[2, 10[[10, 20[[20, 50[>=50	
Homme	Salariés permanents	2006	233	43	176	31	22	21	526
		2007	215	47	183	37	24	20	526
	Salariés Occasionnels Industrie	2006	362	16	104	19	8	17	526
		2007	354	12	114	24	6	16	526
	Salariés Aides familiaux	2006	487	13	26	0	0	0	526
		2007	482	18	25	1	0	0	526
Femme	Salariés	2006	420	43	50	5	7	1	526

permanents	2007	411	46	55	5	8	1	526
Salariés	2006	490	11	13	5	6	1	526
Occasionnels	2007	493	9	14	4	4	2	526
Salariés	2006	521	4	1	0	0	0	526
Aides familiaux	2007	517	8	1	0	0	0	526

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 10.a : Répartition des entreprises selon le montant et le type de crédit obtenu

Type de prêt	Période	Moins de 100000	100000 à 1000000	1 à 10 millions	Plus de 10 millions	Total
Crédit documentaire	2006	42	0	0	4	46
	2007	40	0	0	6	46
Crédit fournisseur	2006	41	0	0	5	46
	2007	42	0	0	4	46
Découvert	2006	31	0	3	12	46
	2007	29	0	4	13	46
Avance de caisse	2006	44	0	1	1	46
	2007	42	1	1	2	46
Crédit pour fonds de roulement	2006	36	3	5	2	46
	2007	33	7	4	2	46
Autre facilité de financement	2006	17	0	3	2	22
	2007	17	0	1	6	24

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 11.a : Répartition des entreprises selon le type d'institution et les montants

Type d'institution sollicitée pour le prêt	Période	Moins de 100000	100000 à 1000000	1 à 10 millions	Plus de 10 millions	Total
Institutions bancaires nationales	2006	61	3	4	10	78
	2007	59	3	5	11	78
Institutions bancaires internationales	2006	71	0	3	4	78
	2007	73	0	3	2	78
Institutions de microfinance formelles	2006	55	8	14	1	78
	2007	53	14	11	0	78
Institutions de microfinance informelles	2006	73	3	2	0	78
	2007	73	4	1	0	78

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 12.a : Difficultés rencontrées dans le développement des activités

Différentes difficultés rencontrées pour le développement de leurs activités	Réponse du chef d'entreprise	Nombre d'entreprises	Pourcentage (%)
L'entreprise a-t-elle rencontré des difficultés dans le développement de ses activités?	OUI	404	92,7
	NON	32	7,3
	Total	436	100,0
Difficultés dans le besoin d'engager du personnel compétent	OUI	193	44,3
	NON	243	55,7
	Total	436	100,0
Difficultés dans la formalisation de l'entreprise	OUI	164	37,6
	NON	272	62,4
	Total	436	100,0
Difficultés dans le besoin en fonds de roulement	OUI	333	76,4
	NON	103	23,6
	Total	436	100,0
Difficultés dans l'insuffisance de capital	OUI	311	71,3
	NON	93	21,3
	Total	436	100,0
Difficultés dans la concurrence déloyale	OUI	228	52,3
	NON	208	47,7
	Total	436	100,0
Difficultés dans le besoin de garantie bancaire	OUI	204	46,8
	NON	232	53,2
	Total	436	100,0
Difficultés dans l'accès aux technologies	OUI	229	52,5
	NON	207	47,5
	Total	436	100,0
Difficultés dans l'accès aux crédits	OUI	275	63,1
	NON	161	36,9
	Total	436	100,0
Difficultés dans l'accès aux marchés publics	OUI	252	57,8
	NON	184	42,2
	Total	436	100,0
Difficultés dans l'accès aux matières premières	OUI	258	59,2
	NON	178	40,8
	Total	436	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 13.a : Répartition des entreprises industrielles selon le capital social

Niveau du capital	Nombre d'entreprises	Proportion (%)
Moins de 10 000	32	7,3
10 000 à 100 000	1	0,2
100 000 à 1 000 000	35	8,0
1 000 000 à 100 000 000	334	76,6
Plus de 100 000 000	34	7,8
Ensemble	436	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 14.a: Exportation d'une partie de la production

	Nombre d'entreprises	Proportion (%)
Exportatrice	40	9,2
Non exportatrice	396	90,8
Total	436	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 15.a: Niveau du chiffre d'affaires moyen (F CFA) des établissements

2006	2007	Variation (%)
1327714341	1444560852	8,8

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 15.a: Situation des recettes de 2007 des unités ne tenant pas de comptabilité

Situation des recettes par rapport à 2007	Nombre d'entreprises	Proportion (%)
Augmentation des recettes	60	21,8
Stabilité des recettes	118	42,9
Diminution des recettes	97	35,3
Total	275	100

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 15.a : Connaissance et sollicitation du CAMEc

	Réponse du chef d'entreprise	Nombre d'entreprises	Pourcentage (%)
Connaissance du CAMEc	OUI	62	14,2
	NON	374	85,8
	Total	436	100,0
Sollicitation du CAMEc	OUI	4	0,9
	NON	432	99,1
	Total	436	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 16.a : Satisfaction des services du CAMEc et disponibilité à le solliciter

	Réponse du chef d'entreprise	Nombre de chef d'entreprise
Degré de satisfaction des chefs d'entreprises ayant recouru au CAMEc	très satisfait	3
	plutôt satisfait	0
	pas vraiment satisfait	0
	pas du tout satisfait	0
	Indifférent	1
	Total	4
Disponibilité des chefs d'entreprises n'ayant pas encore fait recours au CAMEc, à le faire en cas de besoin	OUI	58
	NON	0
	Total	58

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 17.a: Satisfaction des entreprises ayant utilisé les services portuaires

Réponse du chef d'entreprise	Nombre d'entreprises	Pourcentage (%)
très satisfait	12	17,1
plutôt satisfait	22	31,4
pas vraiment satisfait	24	34,3
pas du tout satisfait	6	8,6
Indifférent	6	8,6
Total Réponse	70	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 18.a: Problèmes rencontrés dans l'utilisation des services portuaires

Problèmes rencontrés dans l'utilisation des services portuaires	Répons du chef d'entreprise	Nombre d'entreprises	Pourcentage (%)
Lourdeur administrative	OUI	25	83,3
	NON	5	16,7
	Total	30	100,0
Trop longue attente des navires en rade	OUI	19	63,3
	NON	11	36,7
	Total	30	100,0
Faux frais	OUI	24	80,0
	NON	6	20,0
	Total	30	100,0
Lenteur dans les services de manutention	OUI	22	73,3
	NON	8	26,7
	Total	30	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 19.a: Degré de recours à la justice par les entreprises industrielles

Recours à la justice dans l'exercice de leurs activités	Nombre d'entreprises	Pourcentage(%)
Entreprises industrielles ayant recouru à la justice	54	12,4
Entreprises industrielles n'ayant pas recouru à la justice	382	87,6
Total	436	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 20.a: Degré de confiance accordée à la justice

Réponse du chef d'entreprise	Nombre d'entreprises	Pourcentage (%)
Très confiance	123	28,2
Plutôt confiance	183	42,0
Pas vraiment confiance	86	19,7
Pas du tout confiance	44	10,1
Total	436	100,00

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 21.a: Appréciation faite des impôts

Appréciation du nombre d'impôts et les taxes	Nombre d'entreprises	Pourcentage (%)
Elevé	303	69,50
Acceptable	68	15,60
Indifférent	65	14,91
Total	436	100,00

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 22.a: Mode d'acquisition des parcelles et possession d'un titre foncier

Situation foncière des parcelles d'installation des entreprises		Nombre d'entreprises	Pourcentage (%)
Mode d'acquisition de la parcelle sur laquelle est implantée l'entreprise	Louée	107	24,5
	Baillée	27	6,2
	Achetée	194	44,5
	Héritée	58	13,3
	Autre	50	11,5
	Total	436	100,0
Disponibilité d'un titre foncier pour la parcelle	Oui	94	21,6
	Non	167	38,3
	Aucune connaissance	175	40,1
Total	436	100,0	

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 23.a: Sécurisation et garantie que peut permettre le titre foncier

Type de garantie que permet un titre foncier	Point de vue du chef d'entreprise	Nombre d'entreprises	Pourcentage (%)
Sécurisation de la parcelle	Très sécurisée	305	70,0%
	Plutôt sécurisée	116	26,6%
	Pas vraiment sécurisée	14	3,2%
	Pas du tout	1	0,2%
	Sécurisée		
Total		436	100,0%
Faire un prêt	OUI	329	75,5%
	NON	107	24,5%
	Total	436	100,0%
Faire un achat à crédit	OUI	235	53,9%
	NON	201	46,1%
	Total	436	100,0%
Ne pas être déplacé lors d'un recasement	OUI	350	80,3%
	NON	86	19,7%
	Total	436	100,0%
Investir sur la parcelle	OUI	354	81,2%
	NON	82	18,8%
	Total	436	100,0%

Source : RGE2, INSAE 2008

Personnel National

Directeur Général de l'INSAE

VODOUNOU Z. Cosme

Directeur Général Adjoint de l'INSAE

EKUE Credo Pierre

Directeur des Statistiques et Etudes Economiques

SOEDE Michel

Secrétariat DSEE

SOGLOHOUN Claudine

Service des Comptes Nationaux (SCN)

BIAOU Abraham, Chef Service

BANON Symphorien

SESSEDE Charles

OBOSSOU Hervé

EDON Raoul

AHOKPOSSI Japhet

Service des Echanges Extérieurs (SEE)

SOKOU Samson, Chef Service

NOUGBODOHOUE Samson

ADJOVI Roméo

Service des Statistiques et Etudes de l'Industrie (SSEI)

KAKPO Eliakim, Chef Service

FADO C. Alexis

Service des Statistiques et Etudes des Activités Tertiaires (SSEAT)

SANNI Kabirou, Chef Service

AGUIAR Luc

Service des Statistiques et Etudes de l'Agriculture (SSEA)

COUTHON KINSOU Esther, Chef Service

ESSOUN A. Christophe

ANALYSE DU DEUXIEME RECENSEMENT GENERAL DES ENTREPRISES (RGE2)

COORDONNATEURS DU PROJET : Messieurs

- Cosme Z.VODOUNOU, Directeur National du Projet RGE2
- Michel SOEDE, Directeur Technique du Projet RGE2

EXPERTS NATIONAUX : Messieurs et Mesdames

- **ADECHIAN Djabar**, Statisticien Démographe
- **ADJOVI Roméo**, Statisticien
- **AGBANGLA Sévérin**, Géographe
- **AGUIAR Luc**, Statisticien-Economiste
- **AHAMIDE Armelle**, Démographe
- **AHOVEY Elise**, Démographe
- **ALLAYE Agnès**, Administratrice des entreprises
- **BANKOLE Victor** Statisticien-Economiste
- **BANON Symphorien**, Economiste
- **BESSANH Norbert**, Statisticien
- **BIAOU Abraham** Statisticien-Economiste
- **DAGA Jules**, Démographe
- **DANSOU Martinien**, Statisticien
- **DOSSOU Christian**, Démographe
- **ESSESSINO A. Raïmi**, Statisticien-Economiste
- **HOUNKPODOTE Eudes**, Economiste planificateur
- **KAKPO Eliakim**, Statisticien
- **KINSOU Esther**, Statisticienne
- **KOUBADJE Sourou** Statisticien -Démographe
- **MARTIN Djibril** Statisticien-Economiste
- **MENSAH Victorine**
- **MISSINHOUN Evariste**
- **NOUATIN M. Bruno** Statisticien -Démographe
- **NOUGBODOHOUE Samson**, Statisticien
- **OBOSSOU O. Hervé**, Statisticien-Economiste
- **SANNI Kabirou**, Statisticien
- **SESSEDE Charles**, Statisticien-Economiste
- **SOEDE Michel**, Statisticien-Economiste
- **SOKOU Samson**, Statisticien
- **TOGONOU Hippolyte** Statisticien -Démographe
- **ZOUNON Jean Koukou**, Statisticien-Economiste
- **ZOUNON Mémounath**, Economiste planificateur